

SÉFOR 2009

13 au 16 novembre
COTONOU

RAPPORT FINAL



SÉFOR 2009

Cotonou, BÉNIN
13.11 – 16.11.08

Organisé par le
Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française aisbl (CIRTEF)
et l'**Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)**
A l'invitation de
L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB)
en partenariat avec
Canal France International (CFI)
et **TV5MONDE**
et le soutien de
Wallonie Bruxelles International (WBI)

SOMMAIRE

Déclaration de Cotonou [03]

Textes de présentation du thème général et des sous-thèmes

THEME GENERAL :

Agir dans un nouvel environnement des médias. [05]

SOUS-THEMES :

1. **Redéfinition des partenariats.** [06]

2. **Actions communes d'échanges, de formations et de productions audiovisuelles** [07]

3. **Pour la maîtrise de l'environnement concurrentiel** [08]

4. **Nouveaux formats, nouvelles écritures** [09]

Programme des travaux [10]

Discours lors de la cérémonie d'ouverture

Monsieur Julien Pierre AKPAKI [14]

Monsieur VU HAÏ [15]

Monsieur Paul-Charlemagne COFFIE [17]

Monsieur Pascal Iréné KOUPAKI [20]

Conférence introductive

AGIR DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS. [21]

Conférence de Monsieur Gilles MARCHAND

Conférences en séances plénières des Ateliers

POUR LA MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL [25]

Conférence de Monsieur Alain BELAIS

REDEFINITION DES PARTENARIATS [28]

Conférence de Monsieur Sidiki N'Fa KONATE

NOUVEAUX FORMATS, NOUVELLES ECRITURES [32]

Résumé de la conférence de Monsieur François GUILBEAU

ACTIONS COMMUNES D'ECHANGES, DE FORMATIONS ET DE PRODUCTIONS [33]

Structure de l'exposé de Monsieur Guila THIAM

Discours lors de la cérémonie de clôture :

Monsieur Wilfrid A. Serge MARTIN [37]

Synthèse des travaux en séances plénières [38]

Rapports des Ateliers et des groupes de travail

Atelier **STRATÉGIE** [45]

Atelier **RADIO** [47]

Atelier **TÉLÉVISION** [49]

Formation à l'**ARCHIVAGE** [52]

Groupe de travail : « **MAGAZINE ES SCIENCES** » [55]

Groupe de travail : Série TV « **LES PRECURSEURS** » [56]

Formation **TV** [57]

RADIO SÉFOR [58]

Série Radio « **BALADEURS** » [60]

La **Parole** est au Sud [62]

L'Espace Virtuel [62]

Les Réunions pré et post-SÉFOR [63]

Résolutions de remerciement [64]

Liste des Participants [67]

A l'invitation de l'ORTB du Bénin, le CIRTEF a organisé, avec l'OIF, le SÉFOR 2009 autour du thème « **AGIR DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MÉDIAS** » avec le soutien de TV5MONDE, CFI et WBI.

Les travaux au Palais des Congrès ont été ouverts par M. **Pascal KOUPAKI**, ministre d'État, Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action Publique du Bénin, représentant le Chef de l'État, en présence de M. **Jacques TOUBON**, ancien ministre français, Secrétaire général du Cinquantenaire des Indépendances africaines en 2010.

Les Conférences introductives sur le thème général ont été données par le Médiateur de la République du Bénin, le professeur **Albert TEVOEDJRE** et le Directeur de la Télévision suisse romande (TSR), M. **Gilles MARCHAND**.

Les travaux ont été présidés par la **VOV** du Vietnam. Des conférences en plénière sur des sous-thèmes ont été présentées par le Président de CFI, M. **Alain BELAIS**, le Directeur général de l'ORTM - Mali, M. **Sidiki KONATE**, le Directeur général de France 2, M. **François GUILBEAU** et le Secrétaire général du CIRTEF, M. **Guila THIAM**.

France Télévisions y a présenté la série documentaire « *2010, 50^{ème} anniversaire des indépendances africaines de 1960* ».

Le SÉFOR, manifestation majeure de l'audiovisuel francophone du Nord et du Sud a regroupé plus de 200 professionnels et a produit la déclaration de Cotonou ci-après :

DECLARATION de Cotonou

Nous, organismes membres du CIRTEF, Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française, et organisations partenaires réunis au SÉFOR de Cotonou du 13 au 16 novembre 2009, avec pour objectif de redéfinir notre partenariat et de nous donner les moyens de CONTINUER A AGIR DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS,

Considérant que le paysage audiovisuel évolue rapidement et profondément avec les nouvelles concurrences (Radio, Télévision, Web), les nouvelles attentes et les nouveaux comportements du public, les nouveaux modes de production et de distribution (intégration de la radio, de la Télévision et du Web et la convergence des médias) ;

Constatant que nous vivons une globalisation avec les risques sur l'expression de la diversité ainsi que les contraintes économiques conséquentes tant au point de vue conjoncturel que structurel ;

Rappelant que le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants en vue de réaliser un objectif commun pour répondre à un besoin clairement identifié, entre autres, avec une mutualisation des moyens ;

Reconnaissant que la coopération requiert le maintien d'un dialogue permanent entre les partenaires ;

Notant que les services publics ont déjà évolué et se sont largement adaptés, mais aussi qu'il est nécessaire de consolider leurs points forts, de raffermir leurs alliances, d'innover, d'améliorer leur capacité d'adaptation.

Rappelant avec satisfaction et engagement l'accord cadre avec l'OIF et l'appui des partenaires de TV5

DECLARONS CE QUI SUIT,

Nos réponses,

Nous nous engageons à affirmer notre mission de service public face aux médias privés et de la pérenniser avec un cahier des charges, à promouvoir la diversité culturelle et linguistique, à enrichir nos productions avec des apports extérieurs, et sauvegarder le droit à l'expression du citoyen.

Nous nous engageons en tant que service public à maintenir un volume de production avec des productions originales, locales ancrées dans les réalités culturelles régionales. En particulier en développant un partenariat public/producteurs indépendants privés pour organiser une industrie de l'audiovisuel dans laquelle les diffuseurs publics puissent évoluer convenablement. En demandant surtout aux autorités étatiques de fixer les règles du jeu et les principes de financement.

Nous encourageons nos membres à investir les nouvelles distributions (interactives, participatives) afin de ne pas laisser aux acteurs commerciaux le monopole de l'innovation.

Nous demandons aux autorités étatiques d'adapter la régulation et la réglementation dans chaque pays afin de mieux définir la mission de service public, d'en garantir le financement adéquat et, en particulier, de garantir l'accès équitable à ces nouveaux créneaux pour les diffuseurs publics.

Nous nous engageons en tant que service public à développer des partenariats vivants et renouvelés entre diffuseurs publics (dans des rapports Nord – Sud, Nord – Nord et Sud – Sud) qui partagent les mêmes valeurs d'éthique, d'indépendance et celles portées par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans notre espace ; et à les inscrire dans les plans stratégiques de nos entreprises.

LES OUTILS

Avec le CIRTEF,

Nous nous engageons à renforcer le SÉFOR comme un lieu privilégié de débats et d'échanges sur nos expériences et nos orientations stratégiques. Sans oublier l'initiation de projets communs.

Nous encourageons nos membres à s'approprier le livre blanc sur l'audiovisuel public édité par le CIRTEF et à en faire un instrument de sensibilisation auprès des pouvoirs publics.

Nous nous engageons à mener des actions pour soutenir, entre autres, la production et les coproductions entre nous, pour assurer la formation permanente, favoriser la circulation d'images et de sons de qualité dans le monde notamment par le biais des réseaux francophones et partenaires dont principalement TV5, multiplier les politiques d'échange, appuyer la sauvegarde des contenus par l'archivage.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2009
Les participants à la 19^{ème} édition du SÉFOR

TEXTE de présentation du thème général

Agir dans un nouvel environnement des médias

Plus aucun média ne vit à l'écart de la concurrence.

Plus aucun média, aujourd'hui, ne peut espérer vivre sans s'interroger sur son rôle, ses contenus, son écriture, sans remettre en question son mode de distribution, sa technique.

A travers le monde, ce sont plusieurs dizaines de milliers de chaînes de Radio et de Télévision qui se disputent l'attention des téléspectateurs, des auditeurs, voire des internautes.

Notre environnement est en mutation permanente, des acteurs nouveaux apparaissent quotidiennement, des réseaux se constituent.

Des entreprises de médias disparaissent, d'autres sont menacées...

Dans un contexte marqué par un besoin important d'adaptation technologique, économique et organisationnelle et une prégnance de la concurrence, il nous faut relever de nouveaux défis techniques et éditoriaux, renforcer les solidarités, mieux maîtriser les coûts des grilles, des investissements, des charges générales.

Les services publics ont déjà évolué et se sont largement adaptés, mais il est nécessaire de consolider leurs points forts, de raffermir leurs alliances, d'innover, d'améliorer leur capacité d'adaptation.

Dans cet esprit, le SÉFOR est bien sûr un lieu précieux de débats et d'échanges.

Nous devons redéfinir les partenariats, renforcer les échanges de contenus Sud-Sud, faciliter la circulation des œuvres dans tout notre espace Nord-Sud, échanger sur nos expériences dans le domaine des nouveaux supports. Prendre en charge les interpellations liées à la promotion de la diversité culturelle, aux questions éditoriales, à la gouvernance, à la régulation, à la réglementation et à l'organisation de l'économie de l'audiovisuel.

Ce nouvel environnement nous impose de repenser les formats, l'écriture de nos programmes et d'intensifier l'interactivité.

Nous nous devons alors de renforcer les formations, d'identifier les outils et les financements en matière de productions

Ce nouveau paysage, en mutation rapide, est parfois présenté comme étant en crise. A nous d'en tirer parti pour en faire une opportunité.

Car nos entreprises, ancrées dans le service public et installées dans le paysage culturel de nos auditeurs et de nos téléspectateurs, ont les moyens et la volonté de s'adapter.

Et elles pourront mieux en bénéficier si nous identifions ou exploitons les réseaux pour une plus grande interaction entre pays francophones du Sud ; si nous encourageons encore et encore les plateformes de partenariat Nord-Sud et dégageons les moyens pour de plus grandes synergies et un meilleur fonctionnement.

Sans oublier les nouveaux outils, tels que le net et le mobile, qui peuvent constituer de nouveaux espaces pour la liberté d'expression et la créativité.

Le SÉFOR a déjà eu à se pencher sur certaines de ces questions.

Il faut donc revisiter nos certitudes, nos recommandations, nos actions passées et nos orientations stratégiques.

A nous de trouver les idées, à nous d'oser agir au mieux « dans ce nouvel environnement des médias », pour en faire une nouvelle étape de réussite.

TEXTES de présentation des sous-thèmes

1 Redéfinition des partenariats

Le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de réunir leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun pour répondre à un besoin clairement identifié.

Cela implique pour chaque partie d'assumer une responsabilité, de montrer un intérêt, voire de se soumettre à une obligation de résultat.

Être partenaire, c'est s'investir, tout autant qu'investir des hommes et des moyens et mutualiser des compétences.

Être partenaire, c'est laisser une place au « FAIRE ENSEMBLE » dans la mise au point des actions pour faire face aux mutations que subissent les médias.

Par exemple :

- soutenir la production
- renforcer la formation
- favoriser la circulation d'images et de sons
- multiplier les politiques d'échange
- appuyer la sauvegarde des contenus par l'archivage.

Mais aussi affirmer sa mission de service public face aux médias privés et la pérenniser avec un cahier des charges, promouvoir la diversité culturelle et linguistique, enrichir ses productions avec des apports extérieurs, et sauvegarder le droit à l'expression du citoyen. Enfin, être partenaire, c'est savoir choisir les bons interlocuteurs et imaginer de nouvelles collaborations avec tous les acteurs de l'économie de l'audiovisuel.

Le mouvement impulsé par le CIRTEF a établi des partenariats, soit auprès de partenaires extérieurs pour trouver des soutiens financiers ou logistiques, soit en interne auprès de partenaires membres pour rassembler les initiatives, les créations, les productions et la mise à disposition de leurs relations locales ou de leurs réseaux régionaux.

Ainsi l'entreprise CIRTEF, constituée de partenaires actifs, peut-elle fonctionner et avancer. Témoins la création d'une banque de programmes, d'une plate-forme de discussions et d'échanges, de rencontres multipartites à l'invitation des membres ou d'une publication sur le Net pour tenir informés les adhérents des avancées de chacun.

Néanmoins pour un action concertée et de plus grande efficacité, il faut aujourd'hui se poser la question de la redéfinition des partenariats. Ce qui oblige chaque membre du CIRTEF à travailler à l'amélioration des outils, des connaissances techniques, à donner libre cours à la création artistique ou tout simplement à exprimer ses besoins.

Ces nouveaux comportements appellent à un suivi, telle la contribution régulière à la banque de programmes d'émissions de radio ou de télévision de qualité et une vraie réactivité à nos échanges tels que, entre autres, les questionnaires qui permettent d'établir une échelle des attentes pour y répondre le plus efficacement possible et de constituer des statistiques pour évaluer les améliorations à mettre en place.

Il faut donc aujourd'hui agir en prévision de demain, entre autres, pour financer des opérations ponctuelles, réfléchir à la collaboration public/privé pour des échanges de programmes et des achats d'œuvres en commun, regrouper les archives pour donner une juste place à l'Histoire de chaque pays, promouvoir localement le combat en faveur de la langue française, des valeurs de la francophonie,

par des actions en milieu scolaire et universitaire, mettre sur pied des formations à partager (accords tripartites ou échanges Sud-Sud) et valoriser les compétences pour atteindre une excellence professionnelle ou encore se faire le chantre de la diversité culturelle et des droits de l'Homme par des opérations de sensibilisation commune en radio et en télévision.

Enfin, en ce qui concerne la recherche de nouveaux partenaires pour élargir le spectre des apports financiers ou techniques, chaque membre peut jouer pleinement son rôle sur le terrain qu'il connaît le mieux, son propre pays. Sans omettre de s'adresser aux institutions officielles qui soutiennent les médias au niveau national, européen ou international. Et il n'est pas interdit d'amorcer la réflexion sur le partenariat avec la sphère privée. L'environnement concurrentiel des médias est aujourd'hui à prendre en compte, le paysage audiovisuel est en constante refonte, ce qui a certainement constitué un élément positif pour certains médias publics, obligés de se remettre en cause.

2 Actions communes d'échanges, de formations et de productions audiovisuelles

La mutation des médias est à la fois un défi pour les Radios-Télévisions mais aussi une chance. Encore faut-il la saisir !

Les T.I.C. créent de nouveaux espaces de production et de diffusion moins coûteux et plus rapides. Des logiciels libres facilitent les accès et la création.

C'est un défi qui demande un travail inlassable des instances dirigeantes certes mais aussi de chaque acteur des radios et télévisions publiques francophones.

Les Radios Télévisions ne doivent-elles pas prendre les décisions adéquates et avoir une volonté de persuasion pour arriver à une politique structurée, innovante qui revalorisera la notion de service public grâce à une production plus variée, plus riche, plus diversifiée, plus écoutée et regardée pour fonder une société du savoir durable ?

Ne doit-on pas former non seulement tous les personnels des radios télévisions mais aussi éduquer aux médias les enfants dès leur tout jeune âge pour renforcer une approche qualitative des médias ?

Ne faut-il pas privilégier une politique de coproduction basée sur des synergies et un vrai partenariat le plus diversifié possible ?

Il revient à chaque organe de participer à cette impulsion, de se transformer, de profiter de la mutation technologique, de créer son propre style, d'encourager le dialogue interculturel, de réfléchir aux actions à mener pour y arriver, de répondre notamment aux questions suivantes :

Comment nourrir le partenariat ? Comment le développer et créer des productions collaboratives en ligne ?

Comment introduire une nouvelle approche de la coproduction : penser à travailler d'une manière différente en envisageant dès le départ une utilisation des produits par plusieurs médias (radio, TV , Internet).

Comment former en ligne ? Comment sensibiliser aux différents langages de production ?

Comment renforcer nos réseaux d'échanges de programmes et d'informations ?

Comment mieux les organiser ?

Quelles sont les conditions techniques et financières du développement des échanges, partenariats, coproductions... ?

Comment pallier au manque de moyens ? Comment les rationaliser, les mettre en commun ?

Comment arriver à une production harmonisée entre les différents services publics francophones ?

Comment assurer l'utilisation des nouveaux outils et conventions mis en place par les organismes internationaux (ex : OIF, UNESCO, FAO, CE,...) et une recherche commune de financements pour la production et la formation ?

...et, enfin, comment pouvons nous ensemble faire passer le message au Politique ?

3

Pour la maîtrise de l'environnement concurrentiel

Le pluralisme des médias au niveau national, les chaînes transnationales et les nouvelles plateformes de distribution installent le service public dans un environnement de concurrence de plus en plus exacerbé.

Sans que, parfois, ne soient installées ou complètement opérationnelles, l'organisation de l'économie de l'audiovisuel et la réglementation du secteur.

Cette large offre alternative apporte une concurrence certaine au service public en diminuant ses parts d'audience.

Au point que certains se posent la question de la pertinence de la poursuite du financement du service public, voire de sa nécessité. D'autant que le nouvel environnement met à mal le modèle économique du tout privé.

Faut-il alors se mettre à prouver, plus encore chaque jour, la pertinence du service public par des programmes phares, du contenu culturel et informatif ? Des programmes pour le citoyen et non (uniquement ?) pour le client ou le consommateur !

Dans cet environnement, les radiodiffuseurs de service public doivent se transformer en véritables services publics de médias audiovisuels et permettre l'accès de leur public sur toutes les plateformes où il veut et quand il veut. Les services publics de médias audiovisuels doivent continuer à produire un contenu de qualité qui s'adresse aux citoyens et pas seulement aux consommateurs afin de garantir la satisfaction de besoins et d'objectifs d'intérêt général que ne remplissent pas les opérateurs privés.

Faut-il associer à cela la recherche de la plus grande audience possible pour valider son financement public? Est-ce compatible et comment l'environnement concurrentiel permet-il d'y arriver ?

Nous nous devons de réaffirmer les missions et les valeurs du service public. Nous devons utiliser les moyens disponibles (ou validés par l'environnement concurrentiel) pour rechercher un service le plus accessible possible, voire universel : offres sur tout le territoire, présence sur tous les supports de distribution, sur les terminaux mobiles. Nous devons préciser quels types de contenus (culturels, d'intérêt général, etc.).

N'est-ce pas le moment de susciter voire d'accompagner, là où cela est nécessaire, l'organisation de l'économie de l'audiovisuel et les changements réglementaires pour une plus grande visibilité pour le service public quant à ses missions et ses moyens dans un contexte de concurrence ?

N'est-ce pas aussi le moment de créer de nouvelles alliances ou de renforcer les partenariats pour arriver à des synergies fortes et à la maîtrise voire la réduction de certains coûts de production, de programmes, de distribution ?

Des réponses concrètes pourraient permettre d'absorber au mieux la situation née de la concurrence et, pourquoi pas, en profiter pour renforcer l'activité de service public de l'audiovisuel, faire de sa pertinence une évidence face à la concurrence et l'ancrer dans l'attente du citoyen.

4

Nouveaux formats, nouvelles écritures

Le XX^{ème} siècle est celui de l'accélération de l'évolution technologique. Désormais le délai entre la naissance d'une technologie et sa mise en œuvre se réduit.

A l'aube des années 80, chaque média que ce soit au niveau de la presse, de la radio ou de la télévision, dispose de sociétés et de chaînes de fabrication spécifiques. Chaque média gère à son profit un territoire qu'il défend bec et ongles face à la « concurrence » ... le diffusé règne en maître.

Cependant, l'informatisation progressive de l'univers audiovisuel va induire une redistribution des cartes. La naissance de l'internet à la fin des années 80 offre un nouvel espace pour de l'écriture qui s'intitule dorénavant multimédia.

La représentation de l'information se fait dorénavant au travers d'une interface graphique intégrant du texte, des images, de l'audio et de la vidéo dans un seul et même univers interactif. Résultat, de nouveaux outils, de nouveaux concepts avec des écritures spécifiques et l'explosion de la diffusion (vidéo virale sur YouTube). On parle désormais d'objets d'information et les nouveaux utilisateurs formulent des besoins croissants en vue de gérer de l'information dans un univers numérique homogène avant de les décliner sur des plateformes spécifiques. Passés du rôle de consommateurs à celui de contributeurs actifs, ils jouent aujourd'hui un rôle de plus en plus important dans la fabrication d'informations collaboratives relayées par des réseaux sociaux.

Sur le plan distribution, après le multimédia, on parle de transmédia (radio sur l'internet en audio, studio radio sur l'internet en vidéo, sur un canal de télédistribution, etc.), avec curieusement la radio comme fil conducteur du point de vue contenu, une image d'un studio et de multiples informations graphiques composent le décor.

Il n'est plus rare aujourd'hui dans une salle de rédaction intégrée de nourrir successivement le site web, l'information radio, un journal télévisé et de faire une mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de l'actualité ! Tout cela en mélangeant joyeusement de l'écriture destinée à du diffusé ou à de l'interaction.

Les formes d'écriture, ont fortement évolué ces dix dernières années. Elles vont encore se transformer, s'adapter ! A partir d'un concept spécifique, un thème se décline et se traite très différemment si l'intention est un documentaire ou une séquence du JT ! De même, ce sujet devra se couler dans un format spécifique pour la radio, la télévision, l'internet ou le mobile ! Cette spécificité ne devrait pas accentuer le glissement vers le superficiel ou le copier/coller expéditif règne en maître !

Si, dans tout cela, seul le contenu a de la valeur, comment faire accepter aux fabricants de matériel qui peuplent l'industrie audiovisuelle actuelle la suprématie de la sémantique sur le workflow en fichier informatique ? Comment au niveau d'un SÉFOR du XXI^{ème} siècle proposer des pistes concrètes pour valoriser dans un contexte concurrentiel exacerbé des contenus de qualité déclinés dans différents formats et pour de multiples infrastructures ?

PROGRAMME des travaux

→ LUNDI 9 NOVEMBRE

❖ TRAVAUX DU GROUPE DES REALISATEURS « ES SCIENCES » (CRPF) *jusqu'au 20 novembre*

→ MARDI 10 NOVEMBRE

❖ RADIO SÉFOR (Hall 1^{er} étage) *jusqu'au 16 novembre*

→ JEUDI 12 NOVEMBRE

❖ ACCUEIL - SECRETARIAT (Salle Lac Afrique) *jusqu'au 17 novembre*

❖ FORMATION TV « Prises de vues » (CRPF) *jusqu'au 18 novembre*

❖ FORMATION RADIO « BALADEURS » (ORTB-CRPF) *jusqu'au 20 novembre*

❖ TRAVAUX DU GROUPE DES REALISATEURS « LES PRECURSEURS » (CRPF) *jusqu'au 16 novembre*

→ VENDREDI 13 NOVEMBRE

❖ FORMATION ARCHIVAGE NUMERIQUE (ORTB) *jusqu'au 20 novembre*

15h00 CEREMONIE d'ouverture au Palais des Congrès (Salle Bleue)
Co-président : Président du CIRTEF
Modérateur : Secrétaire général du CIRTEF

Intervenants :

- Message de bienvenue par M. Julien Pierre AKPAKI, Directeur général de l'ORTB, Bénin.
- Discours du Président du CIRTEF, M. VU Hai.
- Message du Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie, M. Paul-Charlemagne COFFIE, Responsable de Projets de Coopération, Chargé du Secteur Télévision.
- Déclamation du poème dédié au SÉFOR 2009 par Éric Hector HOUNPKE.
- Message de M. Jacques TOUBON, Ancien Ministre, Secrétaire général du Cinquantenaire des Indépendances africaines en 2010, France.
- Discours de M. Issa BADAROU, Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'économie maritime, des transports maritimes et des réformes portuaires, représentant M. Goundé Désiré ADADJA, Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication.
- Chant par la Chorale de l'ORTB.
- Discours d'ouverture de M. Pascal Iréné KOUPAKI, Ministre d'État, Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action publique.

16h15 Suspension de séance

16h30 Projection de « **La Parole est au Sud** »

17h00 CONFERENCES INTRODUCTIVES en séance plénière :

« Agir dans un nouvel environnement des médias »

Président : Président du CIRTEF

Modérateur : Secrétaire général du CIRTEF

Conférenciers :

- 1) M. Le Professeur Albert TEVOEDJRE, Médiateur de la République du Bénin
- 2) M. Gilles MARCHAND, Directeur de la Télévision Suisse Romande
- 3) Échanges et débats

18h30 FIN DES TRAVAUX DU JOUR

18h45 ESPACE CEREMONIES PARTENAIRES : France Télévisions - 2010, année de l'Afrique en France

20h00 DINER DE GALA

→ SAMEDI 14 NOVEMBRE

09h00 PLENIERE 1 (Salle Bleue)

1) « POUR LA MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL »

2) « REDEFINITION DES PARTENARIATS »

Président : M. VU Hai, Président du CIRTEF

Modérateur : M. Guila THIAM

Conférenciers :

1) M. Alain BELAIS, - Président de Canal France International

2) M. Sidiki N'FA KONATE, Directeur général de l'ORTM, Mali.

3) Échanges et débats

10h30 PAUSE

ATELIERS : SESSION 1

11h00 ATELIER TV (Salle Laguna 2)

Thème : « FONDS DE PRODUCTION, PROJETS, PRODUCTIONS »

Président : M. Yves RAMBEAU Directeur des Relations Institutionnelles de RFO, France

Modérateurs : Mme Chantal BERNHEIM, Directrice des Relations Extérieures de la TSR et MM. David BARY et Etienne DERUE, Conseillers du CIRTEF

ATELIER RADIO (Salle Laguna 1)

Thème «FONDS DE PRODUCTION, PROJETS, PRODUCTIONS »

Président : M. Vincent DASSI, Directeur général du Développement des médias au Bénin

Modérateurs : M. Gora PATEL, Directeur des Radios de RFO et M. Ronald THEUNEN, Chargé de mission du CIRTEF

11h00 ATELIER STRATEGIE (Salle Lac Amérique)

Thème : «POUR LA MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL »

Président : M. VU Hai, Président du CIRTEF

Modérateur : M. Gilles MARCHAND, Directeur de la Télévision Suisse Romande

13h00 Déjeuner

ATELIERS : SESSION 2

14h30 ATELIER TV (Salle Laguna 2)

Thème : « POUR LA MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL »

Président : M. Yves RAMBEAU, Directeur des Relations Institutionnelles de RFO

Modérateur : M. Stéphane TODOME, Directeur de la Télévision à l'ORTB

ATELIER RADIO (Salle Laguna 1)

Thème « POUR LA MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL »

Président : M. Vincent DASSI, Directeur général du Développement des Médias au Bénin.

Modérateur : M. Alain MASSE, Directeur délégué de Radio France

ATELIER STRATEGIE (Salle Lac Amérique)

Thème : «REDEFINITION DES PARTENARIATS»

Président : M. VU Hai, Président du CIRTEF

Modérateur : M. Jacques BRIQUEMONT, Responsable des Relations internationales de la RTBF, Belgique

16h00 Pause

16h30 PLÉNIÈRE 2 (Salle Bleue)

1) « NOUVEAUX FORMATS, NOUVELLES ECRITURES »

2) « ACTIONS COMMUNES D'ECHANGES, DE FORMATIONS ET DE PRODUCTIONS »

Président : M. VU Haï, Président du CIRTEF

Modérateur : M. Amadou VAMOULKE, Directeur général de la CRTV, Cameroun

Conférenciers :

1) M. François GUILBEAU, Directeur général pôle France 2 de France Télévisions

2) M. Guila THIAM

3) Échanges et débats

18h30 Fin des travaux du jour

SOIRÉE : DINER A L'HOTEL NOVOTEL

➔ DIMANCHE 15 NOVEMBRE

ATELIERS : SESSION 3

09h00 ATELIER TV (Salle Laguna 2)

Thème : « NOUVEAUX FORMATS, NOUVELLES ECRITURES »

Président : M. Yves RAMBEAU, Directeur des Relations Institutionnelles de RFO

Modérateur : M. Frédéric BOULAY, Directeur des Programmes, de la Programmation et de la Production de TV5MONDE

ATELIER RADIO (Salle Laguna 1)

Thème : « NOUVEAUX FORMATS, NOUVELLES ECRITURES »

Président : M. Vincent DASSI, Directeur général du Développement des Médias au Bénin

Modérateur : Mme Vicky SOMMET Directrice déléguée chargée de la Francophonie à RFI, France

ATELIER STRATEGIE (Salle Lac Amérique)

Thème : « ACTIONS COMMUNES D'ECHANGES, DE FORMATIONS ET DE PRODUCTIONS »

Président : M. VU Haï, Président du CIRTEF

Modérateur : Mme Adèle DJEDJE, Directrice générale adjointe chargée de la Télévision de la RTI (Côte d'Ivoire)

10h 30 Pause

ATELIERS : SESSION 4

11h00 ATELIER TV (Salle Laguna 2)

Thème : « ACTIONS COMMUNES D'ECHANGES, DE FORMATIONS ET DE PRODUCTIONS »

Président : M. Yves RAMBEAU, Directeur des Relations Institutionnelles de RFO

Modérateur : M. Chanel NSABIMBONA, Directeur général RTNB, Burundi

ATELIER RADIO (Salle Laguna 1)

Thème : « ACTIONS COMMUNES D'ECHANGES, DE FORMATIONS ET DE PRODUCTIONS »

Président : M. Vincent DASSI, Directeur général du Développement des Médias au Bénin

Modérateur : M. Habib BELAID, RTCI

ATELIER STRATEGIE (Salle Lac Amérique)

Thème : « NOUVEAUX FORMATS, NOUVELLES ECRITURES »

Président : M. VU Haï, Président du CIRTEF

Modérateur : M. Frédéric BOULAY, Directeur des Programmes, de la Programmation et de la Production de TV5MONDE

13h00 Déjeuner à Ouidah

- 15h30 REUNION OIF - CIRTEF -ORGANISMES (Salle Lac Amérique)
Président : M. Paul-Charlemagne COFFIE, Responsable de Projets de Coopération, Chargé du Secteur Télévision (OIF)
Modérateur : CIRTEF
- 16h30 Espace de réunions des partenaires : REUNION PLAN AFRIQUE RADIO
- 18h00 Fin des travaux du jour
- 18h00 Espace de réunions des partenaires : REUNION CFI

→ LUNDI 16 NOVEMBRE

- 09h00 PLENIERE (Salle Bleue)
Lecture des rapports et recommandations
Président : M. VU Hai, Président du CIRTEF
Modérateurs : Présidents des Ateliers
- 10h30 PLENIERE CEREMONIE DE CLOTURE
M. Désiré ADADJA, Ministre chargé de la Communication et des technologies de l'Information et de la Communication
Co-président : M. VU Hai, Président du CIRTEF
Modérateurs : Secrétaire général du CIRTEF - DG ORTB
- 11h00 COMMISSION FORMATION DU CIRTEF (Salle Laguna 2)
Espace de réunions des partenaires : RAPAF
- 13h00 DEJEUNER DE CLOTURE
- 14h30 COMMISSION TELEVISION DU CIRTEF (Salle Laguna 2)
COMMISSION RADIO DU CIRTEF (Salle Laguna 1)
- 16h00 Pause
- 16h30 CONSEIL DE COOPÉRATION DE TV5MONDE AFRIQUE (Salle Laguna 2)
- 20h00 Fin des travaux du SÉFOR

→ MARDI 17 ET MERCREDI 18 NOVEMBRE

SEMINAIRE CFI

→ MARDI 17, MERCREDI 18 ET JEUDI 19 NOVEMBRE

REUNION DU FONDS OIF-CIRTEF (CRPF)

DISCOURS lors de la cérémonie d'ouverture officielle

**Mot de bienvenue de Monsieur Julien Pierre AKPAKI
Directeur général de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
(ORTB)**

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les chefs de missions diplomatiques et représentants des Organisations internationales,

Monsieur le Médiateur de la République,

Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie,

Monsieur le Président du Conseil International des Radios et Télévisions d'expression française,

Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,

Mesdames et Messieurs les participants.

1995, 2009. Nous voici encore. Ici à Cotonou, porte océane, comme Senghor dirait de Ouidah. Cotonou, la terre d'accueil des grandes célébrations intellectuelles, la ville-carrefour des éminences grises. Cotonou, la terre-symbole de l'ouverture sur le monde par l'Atlantique dont le vent douillet de cette après midi vous souhaite la bienvenue.

Bienvenue, mesdames et messieurs à ce 19^{ème} carrefour des échanges et productions de l'audiovisuel public de l'espace francophone. 19^{ème} édition pour le Conseil international des radios et télévisions d'expression française, mais 2^{ème} édition pour le Bénin, et pour Cotonou. La première a eu lieu en 1995. Et nous voici encore en cette année et à partir d'aujourd'hui pour quatre jours.

Ces quatre jours seront chargés. Ils doivent nous aider à labourer, si ce n'est déjà fait, les sillons de l'avenir de chacune de nos institutions « dans un nouvel environnement » médiatique qui s'annonce exigeant et impitoyable à l'égard de ceux parmi nous qui prennent ou prendront le risque de s'engluer dans l'inaction. Mais éviter de sombrer dans l'inaction, ne devrions-nous pas davantage concrétiser notre « vouloir-vivre ensemble » ? Cela implique de penser, de faire, de faire faire, en un mot, « d'agir ensemble ».

« Vouloir vivre ensemble » et « agir ensemble », c'est dans notre cas précis, redéfinir les partenariats qui lieraient nos différentes institutions. C'est retenir les actions communes d'échanges, de formations et de nos productions audiovisuelles. C'est aussi mieux nous positionner dans l'environnement concurrentiel qui s'impose à nous. Et c'est enfin, mutatis mutandis, faire face aux défis des nouveaux formats et des nouvelles écritures établies par l'évolution technologique du 21^{ème} siècle.

Ces nouvelles exigences de notre « vouloir vivre ensemble » concrétisé par cette ambition « d'agir ensemble », ces nouvelles exigences, dis-je, feront la matière essentielle de nos différents panels et ateliers. Aussi, nos réflexions seront-elles soutenues par des initiatives que déjà, ensemble nous menons, et qui peuvent nous donner des raisons de vouloir évoluer ensemble.

Il s'agit entre autres des formations sur la prise de vues et sur les séries « BALADEURS », « LES PRECURSEURS », « ES SCIENCES ».

Je ne citerai pas, au risque d'allonger la liste, les non moins importantes activités qui se mèneront dans l'ombre et qui, me semble t-ils, se révèlent parfois plus efficaces.

Je voudrais donc ici remercier toutes les éminences grises qui ont brûlé de leur temps, de leur énergie, de leur dévouement pour que les présentes assises se débute aujourd'hui sans anicroches. J'éprouve le devoir amical et sincère de dire un merci particulier à mon cher Guila THIAM pour son sens de l'organisation et d'abnégation. Un merci spécial à tout le Comité d'organisation. Un merci au Gouvernement du Bénin pour avoir autorisé et favorisé la présente rencontre. Un merci, du moins, mille mercis à chacun et à tous.

Je ne doute pas qu'avec Gbèhanzin, Bio Guéra, Kaba, Toffa, le Cardinal Gantin, et les autres héros de la Patrie ; je ne doute pas, qu'avec eux, les Cieux veillent sur chacun et tous afin que de nos travaux la lumière jaillisse et nous conduise à un positionnement bénéfique pour tous dans le nouvel environnement concurrentiel des médias.

Soyez encore une fois les bienvenus. Ici, chez nous, on dirait, « mikwabo » en fong, « èka boh » en yoruba, « Xwézon », en mina ou encore « » en dendi.

Je vous remercie.

Discours de Monsieur VU HAÏ

Directeur de la VOV5 (Vietnam)

Représentant **Monsieur VU Van Hièn**, Directeur général de la VOV et Président du CIRTEF

Excellence, Monsieur le Ministre d'État,
Monsieur le Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
Monsieur le Secrétaire général du cinquantenaire des indépendances africaines en 2010 en France,
Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
Monsieur le Médiateur de la République du Bénin, Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux,
Monsieur le Directeur général de l'ORTB,
Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Il est de mon devoir de Président de commencer par remercier les autorités du Bénin pour l'invitation de cette 19^{ème} édition du SÉFOR et pour notre accueil dans d'excellentes conditions dans cette République coopérative et solidaire mettant en avant les ressources humaines, la gouvernance concertée, le développement de l'esprit d'entreprise et la réalisation d'infrastructure.

Je veux aussi exprimer notre reconnaissance à Monsieur le Ministre d'État, pour le temps qu'il a bien voulu distraire de son calendrier chargé pour venir présider la cérémonie d'ouverture de nos travaux dans ce magnifique Palais des congrès de Cotonou.

Monsieur le Ministre d'État, c'est un signe éloquent, de l'intérêt que votre gouvernement accorde à notre rencontre et elle rehausse l'éclat de cette cérémonie. Mais nous savons aussi que cela augmente nos responsabilités.

A nous mais aussi de notre collègue, le Directeur général de l'ORTB, M. Julien AKPAKI qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de notre rencontre. Le Comité d'organisation est associé à cet hommage.

Nous voici donc à Cotonou, au Bénin haut lieu de réflexion et de production intellectuelle pour mener cette activité stratégique de l'audiovisuel francophone qu'est le SÉFOR.

Le SÉFOR, un lieu de réflexion, d'échanges d'expérience, de partage de savoir-faire et de lancement de nouvelles collaborations.

Nous sommes heureux d'en assurer l'organisation chaque année conjointement avec l'Organisation Internationale de la Francophonie que nous remercions pour son soutien multiforme aux activités de notre Conseil.

Je veux aussi remercier les organismes qui nous soutiennent pour cette manifestation, TV5Monde, CFI et Wallonie Bruxelles International.

Je ne saurais oublier tous nos autres partenaires et les organismes membres qui ont envoyé des délégués et des experts pour soutenir cette activité et renforcer la pertinence de nos échanges

Merci à vous d'être venu de près ou de très loin pour partager vos expériences professionnelles et les orientations stratégiques de vos activités.

Cette année, nous voulons voir comment, en cette période difficile pour les économies des pays, pour le multilatéral, mettre en œuvre notre thème : AGIR DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS.

Je souhaite remercier les personnalités qui nous feront les conférences introductives et dont l'expérience nous sera fort utile pour cadrer nos échanges.

Je veux nommer Monsieur le Médiateur de la République du Bénin, le Professeur Albert TEVOEDJRE et le Directeur général de la Télévision Suisse Romande, Monsieur Gilles MARCHAND.

Il nous faudra arriver à proposer des pistes concrètes pour voir comment au 21^{ème} siècle continuer à :

- nourrir notre partenariat par des actions communes en matière d'échanges, de coproductions, de formation ; sous quelles conditions techniques et financières ;
- nous adapter à l'évolution de notre environnement technologique et poursuivre l'offre de contenus de qualité conformes aux nouvelles écritures et aux nouveaux formats ;
- affirmer notre mission de service public dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Plusieurs responsables d'organismes membres du Nord et du Sud et plusieurs experts encadreront nos travaux sur ces questions. Je leur exprime notre reconnaissance pour leur engagement.

Les documents mis à votre disposition dont le Livre blanc de l'audiovisuel public et la présentation des activités récentes du CIRTEF dans un catalogue pourront aussi nous inspirer.

La structure de notre rencontre recherche des résultats concrets. Le thème général et les sous thèmes font l'objet d'une conférence en plénière avant leur examen en atelier. En conséquence, les ateliers seront dédiés à des échanges approfondis avec la participation du maximum de membres ; ceci, pour arriver à des recommandations concrètes, applicables et nous impliquant tous.

A ce stade, je sens que la réflexion de feu Pierre COUCHARD nous manquera ; notre administrateur permanent depuis près de 15 ans nous a quittés peu après notre Conférence générale de Hanoi. Je souhaite rendre hommage à sa mémoire, ici.

Monsieur le Ministre d'État,

Chers Invités,

Nous voulons voir comment mieux remplir notre mission de service public mais aussi renforcer et soutenir nos actions pour les grandes causes telles que le développement durable ; c'est ainsi que déjà une série sur le climat est en préparation.

Nous nous pencherons pendant ce SÉFOR sur la série sur les « Précurseurs » en relation avec les 50 ans des indépendances de beaucoup de pays du Sud en 2010, avec un apport notable d'images d'archives de l'INA, et sur la série « Es sciences » pour une image du Sud ancrée dans la modernité.

Toutes ces productions, entre autres, participeront de la circulation de nos images, dont celles du Sud dans tout notre espace francophone. Notamment grâce aux réseaux de TV5 dont nous nous félicitons de l'appui permanent des gouvernements partenaires.

Beaucoup d'hommes et de femmes se sont investis dans ces orientations au CIRTEF.

Il me fait plaisir de saluer ici leur dévouement.

Monsieur le Ministre d'État,

Chers Invités,

Je veux terminer en souhaitant que nos travaux à Cotonou débouchent sur des actions concrètes pour une impulsion nouvelle de notre partenariat.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Discours de Monsieur Paul-Charlemagne COFFIE

Responsable de Projets de Coopération, Chargé du Secteur Télévision
Représentant le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Excellence Monsieur Pascal Iréné KOUPAKI, Ministre d'État, chargé de la prospective, du Développement et de l'évaluation des politiques publiques et de la coordination de l'Action gouvernementale, représentant le Chef de l'État ;

Monsieur le Président de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication ;

Monsieur le Ministre, représentant le Ministre de la Communication et de la nouvelle technologie de la communication ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Monsieur Jacques TOUBON, Secrétaire général du Cinquantenaire des indépendances africaines en 2010 pour la France,

Monsieur Albert TEVODJERE, Médiateur de la République du Bénin,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux,

Monsieur le Directeur général de l'ORTB,

Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

L'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, Monsieur Clément DUHAIME, m'a chargé de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir être présent à cette séance solennelle d'ouverture de la 19^{ème} édition du SEFOR à Cotonou, et de vous assurer de l'attention constante que notre organisation attache aux travaux de cet important rendez-vous des hauts responsables de la radio et de la télévision publique, issu de la quasi-totalité des pays qui ont adhéré à l'idéal francophone.

C'est donc pour moi un grand honneur, mais aussi un réel plaisir de représenter l'Organisation internationale de la Francophonie, en ma qualité de Responsable de Projets coopération, chargé du Secteur de la Télévision.

Je voudrais avant toutes choses exprimer notre reconnaissance à Monsieur le Ministre d'État, pour le temps qu'il a bien voulu nous consacrer pour présider la cérémonie d'ouverture de nos travaux dans ce magnifique Palais des congrès de Cotonou où s'est tenu, il y a près de quinze ans le sixième sommet des chefs d'état de la Francophonie.

C'est aussi l'occasion de rappeler que le Bénin a joué et continue de jouer un rôle prépondérant au sein de notre institution commune. En effet, d'éminentes personnalités béninoises ont occupé des responsabilités ou exécuté des missions pour le compte de la Francophonie.

Le Président Émile Derlin ZINZOU fut le président du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) jusqu'à l'élection, en 1997 à Hanoi, de M. Boutros Boutros Ghali, Premier Secrétaire général de la Francophonie. L'actuel Ministre d'État, chargé de la défense, M. Issoufou Ndori KOGUI, fut l'adjoint au Directeur du programme spécial de développement à l'OIF à Paris.

M. Saliou AKADIRI, fut le Directeur de Cabinet de l'Administrateur général de l'OIF pendant huit années,

Permettez-moi de saluer ici, au nom du Président Abdou DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie, la présence du Professeur Albert TEVODJERE, Médiateur de la République du Bénin, grande figure de la diplomatie béninoise et médiateur dans plusieurs conflits en Afrique.

Au niveau des actions menées en partenariat avec le Bénin et au Bénin depuis une trentaine d'années, permettez-moi de vous citer quelques unes :

- la conférence des ministres de la culture de 1981 ;
- la conférence des ministres de la culture en 2001, précurseur de la déclaration de l'UNESCO sur la Diversité culturelle ;
- l'implantation en 1985 du premier centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de l'OIF ;
- soutiens à différentes productions cinématographiques et télévisuelles ;
- soutien au programme de sauvegarde et de numérisation des archives audiovisuelles ;
- soutien au centre de formation et de production du CIRTEF.

En 1995, après cinq pays (la France, le Canada-Québec, le Sénégal, Maurice, à nouveau la France, le Bénin accueille le Sixième Sommet des Chefs d'états et de gouvernement des pays francophones ayant le français en partage. A cette occasion les chefs d'état ont déclaré et je cite :

« DÉCIDONS d'agir résolument pour corriger les déséquilibres des échanges économiques et culturels, dans le sens d'un partenariat équitable et d'une solidarité réelle, et de poursuivre les efforts d'intégration économique en vue d'un développement harmonieux et durable ;

NOUS NOUS ENGAGEONS à promouvoir un espace francophone dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Fin de citation

Excellence Monsieur le Ministre d'État,
Mesdames et Messieurs les Membres du gouvernement,
Honorables invités et participants à cette cérémonie d'ouverture,

La déclaration des chefs d'états faite en 1995 résonne aujourd'hui en écho avec la préoccupation du thème de notre 19^{ème} SEFOR :

« AGIR DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS »

Nous voulons voir comment mettre en œuvre nos projets, en cette période difficile pour les économies des pays et le pour le multilatéral.

C'est pour cette raison principal, car il s'agit de trouver des solutions, que l'OIF et le CIRTEF se sont engagés dans un accord cadre pour mettre en commun leurs ressources financières, matérielles et humaines, en vue de réaliser des actions au bénéfice des pays francophones dans les domaines suivants :

- la formation des professionnels de radio et de télévision notamment par l'échange de personnels entre organismes,
- l'organisation de séminaires de perfectionnement et d'opérations de formation visant des objectifs de production (FORMACTION) ;

- la production, la coproduction et la coréalisation de programmes audiovisuels par les organismes de radios et télévisions partenaires ;
- la diffusion par ces organismes et par les réseaux de télévisions francophones (TV5 Monde, TSR, RTBF, Radio Canada), grâce à l'échange organisé au moyen de la Banque de programmes ;
- la promotion des programmes audiovisuels de la Francophonie dans le cadre des marchés conventionnels existants (MIP-TV à Cannes, le MICA lors du FESPACO de Ouagadougou et le SEFOR, Marché itinérant des produits audiovisuels francophones ;
- la promotion de programmes de travail en relation avec les objectifs de la Francophonie en matière de diversité culturelle ;

S'agissant du Fonds francophone de production audiovisuel du Sud, l'OIF et le CIRTEF ont procédé, en 2007, à une réforme du mécanisme d'accompagnement financier créé en 1988 et qui a permis à ce jour, à près de deux mille (2.000) œuvres de cinéma et de télévision de voir le jour.

Nous sommes passé de trois sessions annuelles d'appel à propositions à deux, depuis 2008, avec un budget de deux millions d'euros par an, repartis à part égale entre le cinéma et la Télévision.

Toutes ces initiatives contribuent à faire exister des œuvres de qualité issues des pays francophones du Sud, notamment africains, et pour certaines d'entre elles, à assurer leur présence dans le panorama mondial de la création cinématographique et audiovisuelle.

C'est dans le cadre de ce programme « IMAGE » que le CIRTEF a développé les productions harmonisées qui sont devenues au fil des années et des éditions des œuvres labellisées. A titre de rappel nous pouvons citer : Habita traditionnel, Affaire de goût, femmes battantes, cinq sur cinq Afrique et enfin les "précurseurs" en préparation pour 2010 dans le cadre du cinquantenaire de certains de nos états.

Au-delà cependant d'un succès relatif, la majorité de la production cinématographique et audiovisuelle du continent souffre d'un manque de visibilité aussi bien en Afrique qu'à l'échelle internationale.

Face à ce constat, le Secrétaire général de la Francophonie, son Excellence le Président Abdou DIOUF, a pris l'initiative de lancer une réflexion, en réunissant une trentaine d'experts internationaux, les 2 et 3 février 2007 à Bruxelles, autour d'un colloque sur le thème : « **Quelle viabilité économique pour le cinéma africain de demain ?** »

Sur la base des recommandations de ce colloque, le Secrétaire général a pris l'engagement à Ouagadougou, lors de la 20ème édition du FESPACO en 2007, d'examiner avec attention la proposition qui a été faite de rassembler en un catalogue numérisé l'ensemble de la production cinématographique et audiovisuelle des pays francophones du Sud afin d'en assurer une meilleure promotion.

En septembre 2008, l'OIF a réuni un groupe d'experts ainsi que des représentants d'organismes (TV5, INA, CFI) qui œuvrent dans le domaine de l'Image, pour fixer les contours du projet de création du catalogue numérisé. Il s'est agi de cerner les aspects techniques et juridiques du projet, d'une part, et de définir un modèle économique de nature à lui assurer une pérennité, d'autre part.

La dernière étape que nous venons de franchir a été la présentation de la maquette du site portail à Ouagadougou, au dernier FESPACO. Ce nouvel instrument, en construction, a pour ambition de fédérer les initiatives, les projets, et de fournir des informations, d'être un forum pour les professionnels susceptibles de créer une synergie pour lancer une véritable industrie de l'image en Afrique et dans les pays du Sud.

Si la Francophonie doit avoir comme objectif de permettre la circulation du patrimoine et de la création audiovisuelle, notamment dans les pays du Sud, elle doit également favoriser la diffusion des images des moments forts du mouvement francophone.

Monsieur le Ministre d'État, Honorables invités,
Chers amis, professionnels de l'audiovisuel,
Mesdames et messieurs les journalistes,

Je veux terminer mon propos en souhaitant que nos travaux à Cotonou débouchent sur des actions concrètes pour une impulsion nouvelle de notre partenariat.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Discours de Monsieur Pascal Iréné KOUPAKI

Ministre d'État, Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action publique.

Monsieur le Président de l'Union africaine des Radios et Télévisions,
Monsieur le Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie,
Monsieur le Secrétaire général du Conseil international des Radios et Télévisions d'expression française,
Messieurs les représentants des Radios et Télévisions d'Afrique,
Messieurs les Présidents des Institutions de Régulation des Médias,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom du Président de la République, le Dr Boni YAYI, souhaiter la bienvenue à nos hôtes en terre hospitalière du Bénin.

1995 et 2009 sont deux années qui marquent la détermination du Bénin à s'insérer dans les cercles de la Francophonie et du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française (CIRTEF).

Il en est de même du Séminaire de Formation (SÉFOR), dont la 19^{ème} édition vous permet de vous retrouver ce jour, vendredi 13 novembre 2009 à Cotonou.

Mesdames, Messieurs,

le SÉFOR 2009, qui est tout à l'honneur de son Excellence, le Dr Boni YAYI, Président de la République, de son Gouvernement et de tout le peuple béninois, est l'occasion pour les médias de réaffirmer leur importance et de confirmer leur rôle incontournable de vecteur et de relais de l'information pour le développement harmonieux d'un pays.

Le Gouvernement béninois en a pleine conscience et depuis 2006, l'une de ses priorités est d'offrir à toutes les Béninoises et à tous les Béninois, la possibilité et le même droit d'être informés de l'évolution socio-économique et politique de leur pays et du monde.

Pour ce faire, le Gouvernement a engagé un ambitieux programme de couverture radiophonique et télévisuelle intégrale de tout le Bénin. Mais ensuite, il vous revient à vous, Professionnels des médias publics, de définir le contenu des programmes, dans un esprit républicain, au bénéfice de toutes les couches de nos populations.

A cet égard, le présent séminaire de formation constitue une opportunité pour le Bénin et pour tous les autres pays frères et amis, en servant de cadre d'échanges sur les programmes et les productions et un haut lieu de partage d'expériences.

Mesdames et Messieurs,

le thème de votre séminaire, "**Agir dans un nouvel environnement des médias**" plus qu'une simple problématique, est un appel à l'adoption d'un nouveau comportement, d'une attitude nouvelle qui propulse les organes de presse au noble rang d'éveilleurs et de mobilisateurs des consciences autour des idéaux de développement, dans la paix et la fraternité.

C'est sur ces mots d'espoir que, tout en souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouverte, la 19^{ème} session du SÉFOR 2009.

Vive la Francophonie,

Vive le brassage culturel et audiovisuel,

Vive le Bénin.

Je vous remercie.

CONFERENCE introductive

AGIR DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS

Conférence de Monsieur Gilles MARCHAND

Directeur de la Télévision Suisse Romande

Le XX^{ème} siècle a ainsi été passionnant, étourdissant même pour les médias qui ont vécu aux rythmes des grands mouvements culturels et politiques. Ceux-là même qui ont agité notre histoire contemporaine.

Un rapide survol est utile avant de tenter de décoder la situation actuelle.

Le siècle dernier se caractérise en Europe en tous cas, par une élévation moyenne du niveau de vie et d'instruction, ce qui a introduit de nouveaux rapports sociaux. Les grands affrontements idéologiques et politiques ont progressivement disparu, remplacés par d'autres enjeux liés par exemple à l'environnement ou au multiculturalisme. Le tout teinté d'un modernisme triomphant ou les innovations technologiques annonçaient l'avènement d'une nouvelle société.

La fin du XX^{ème} siècle restera sans doute comme la révélation du « tout connecté », de l'individualisme servi à la carte et du communautarisme assumé.

C'est ainsi que les médias ont traversé différentes phases. D'abord avec la presse écrite et la radio, bientôt rejoints par la télévision, média de masse puissant, puis par le net, qui incarne la bascule individualiste.

Ces phases ne se sont pas exclues au fil du siècle, elles se sont additionnées.

Commençons par cette « société de l'opinion » dans laquelle les médias relayaient de manière plus ou moins consciente et volontaire, les grands affrontements idéologiques.

Puis est arrivée la « société de l'information ». C'est l'époque où les rédactions acquièrent leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques, développent des règles professionnelles, adoptent des chartes éthiques, et font tomber des présidents...

Déboule alors la « société de la communication », où règnent toutes les séductions consuméristes, où l'on fabrique l'opinion et où l'on commence aussi à se rendre compte qu'il faut apprendre à utiliser les médias comme on apprend à manger, lire ou écrire.

C'est à la société de la communication que l'on doit la distance affective progressive du public pour les médias. C'est aussi là que se fabrique la démocratie de l'opinion à coup de sondages, de petites phrases calculées au millimètre et de journalistes embarqués dans l'actualité qu'ils sont sensés décoder.

Nous sommes maintenant dans une nouvelle phase, une nouvelle expérience que l'on peut qualifier de « société de la conversation »

Cette conversation relie les individus directement les uns aux autres, contournant au passage les médias et réduisant les journalistes à un rôle un peu désuet de chefs de gare dans lesquelles les trains de la communication ne passent pas toujours.

C'est bien sûr la consécration des réseaux sociaux. Il se joue 1 Mia de vidéos chaque mois sur Facebook, qui compte 250 M d'utilisateurs dans le monde. Les 140 signes des posts de Twitter ont été les seuls à suivre en temps réels le déroulement des manifestations en Iran, à l'occasion de la dernière élection présidentielle.

A propos d'élection c'est aussi à des millions de conversations savamment organisées que s'est jouée une autre victoire présidentielle, celle de Barack Obama.

Ce survol est rapide et forcément réducteur. Bien entendu, ces différentes sociétés médiatiques se superposent. Il y a de l'opinion, de l'information, de la communication et des conversations dans l'espace médiatique actuel.

Mais force est de constater la place considérable qu'occupent aujourd'hui les médias.

Une place qui mérite toute notre attention.

Au moins pour deux raisons importantes et relativement anxiogènes pour la société.

La première tient aux effets de la globalisation médiatique.

La connexion permanente, la multiplication des sources d'information brutes rend le monde plus visible. Il n'est pas pour autant plus lisible ou plus compréhensible. C'est même le contraire qui se passe. La mobilité, les mouvements de population, la réduction de l'espace souligne aussi l'importance des différences culturelles et la complexité d'un monde qui ne se conquiert pas en deux coups d'ailes d'avions low cost.

Et l'appétit pour le monde ne signifie pas l'abandon du local, de l'ancrage. Bien au contraire, si l'on admet que l'on se définit toujours par rapport à quelque chose, on mesure le local à l'aune du global, et vice versa. Les anglo-saxons, qui ont le sens de la formule, appellent cela le « glocal ». La gestion individuelle et collective de ce « glocal » est souvent source de désarroi.

La seconde raison qui doit nous pousser à nous intéresser aux médias concerne le risque d'asphyxie par surabondance d'information.

Nous sommes tous massivement informés. Ce qui ne signifie pas encore que nous sommes en mesure de comprendre et de trier. Et ce n'est pas parce que tout est accessible tout de suite, que tout est vrai. Il y a aussi un décalage croissant entre le volume d'information et la capacité d'en faire quelque chose. D'où ce sentiment qui nous saisit tous de temps à autre. Un sentiment d'impuissance, teinté de fatalisme ou l'on se prend à rêver d'un court journal de bonnes nouvelles.

Ces questions touchent au cœur de nos sociétés. Elles interpellent les médias, à commencer par l'audiovisuel public puisqu'il dispose d'une concession et d'une redevance.

Quel est son rôle, son périmètre, quelles sont ses forces et faiblesses dans le nouveau paysage ? comment organiser intelligemment la coexistence du public et du privé dans la société médiatique ?

Il y a deux types de réponse pour l'audiovisuel public.

La première concerne l'efficacité, l'efficacité du service public, l'autre tient au fond et aux contenus.

Commençons par l'efficacité.

L'audiovisuel public se situe, comme tous les médias, dans un paysage fragmenté et totalement encombré.

Cela signifie que les programmes de télévisions et de radios publiques doivent impérativement être aussi efficaces que les nombreux concurrents auxquels ils se confrontent.

Nous devons rassembler nos forces, en télévision, en radio et sur les nouvelles plateformes pour amener nos contenus là où se trouvent les publics, et les proposer de manière adaptée aux nouvelles attentes.

Nos programmes doivent être mobiles, interactifs, ouverts à la participation de l'audience.

L'audiovisuel public doit et peut absolument faire preuve d'imagination. Il doit lutter contre les corporatismes et les rigidités dogmatiques pour explorer de nouvelles façons de produire et de mettre à disposition ses contenus.

Il me paraît ainsi essentiel de ne pas abandonner le terrain de l'innovation aux diffuseurs privés ou aux plateformes internationales qui commercialisent sans état d'âme les connections qu'elles génèrent.

Le service public ne signifie pas l'immobilisme ou la peur du changement. Nous sommes parfaitement en phase avec la société dans laquelle nous évoluons.

Cette stratégie de diversification, de présence sur toutes les plateformes à tout moment n'est en fait qu'un préalable. C'est au fond la moindre des choses que l'audiovisuel public soit capable de répondre à ce genre d'exigence.

Le vrai défi, la vraie réponse aux questions de globalisation et d'asphyxie évoquées plus haut se joue ailleurs. Elle se joue dans les contenus et dans la responsabilité culturelle des diffuseurs publics.

Une responsabilité qui est d'ailleurs régulièrement débattue publiquement lorsque la représentation démocratique, via le régulateur, fixe les droits et devoirs de l'audiovisuel public dans une concession.

Permettez-moi 3 esquisses de réponse, 3 pistes pour incarner cette responsabilité publique.

La première tient à la démarche.

L'audiovisuel public doit consacrer tant que faire se peut la primauté de l'offre sur la demande. L'élaboration des programmes doit répondre à une intention socioculturelle, encadrée par le mandat public, par la concession. Construire des programmes de télévision et de radio sur le seul et unique critère de la demande, c'est à dire du marché, serait une erreur stratégique qui ne permettrait plus aucune différence entre le diffuseur public et les opérateurs privés.

Cela se traduirait par une uniformisation progressive des contenus chargés donc de répondre aux mêmes demandes.

L'exercice est bien entendu très difficile car le financement de l'audiovisuel public est mixte.

Nous avons à la télévision 30% de recettes commerciales. Nous devons aussi avoir des performances médias correctes. Et puis la légitimité d'un diffuseur financé principalement par le public repose aussi sur le succès de ses programmes. Quel serait le sens d'un service public sans public ?

La solution se trouve comme toujours auprès des téléspectateurs et des auditeurs.

Tous les publics sont bien sûr légitimes pour un service public. Pas question d'abandonner une partie du public sur le chemin de l'audience, sous prétexte qu'il serait ici un peu trop vieux, là un peu trop jeune, un peu trop cultivé ou encore un peu trop sportif...

C'est pour cela que le service public doit rester généraliste et proposer toutes sortes de contenus, susceptibles d'intéresser toutes sortes de publics, même s'ils ne sont pas très « rentables » du point de vue de la part de marché.

La seconde piste se situe du côté de l'intégration, du vivre ensemble.

L'audiovisuel public n'en a pas l'exclusivité, mais il joue un rôle déterminant dans ce domaine.

Le sociologue français Dominique Wolton décrit à juste titre 3 niveaux de communication. Il y a le niveau individuel, le niveau communautaire et le grand public.

Notre société moderne tend à sacraliser la satisfaction des attentes du niveau individuel et pense trouver toutes les réponses aux questions identitaires dans le niveau communautaire.

Le communautarisme comme nouveau ciment social dans un monde digital interactif et solitaire. Les réseaux sociaux étant les drapeaux flamboyants de ce communautarisme.

Et bien je pense comme Dominique Wolton que l'audiovisuel public ne doit pas se cantonner à ses deux niveaux.

La légitimité de l'audiovisuel public se situe principalement au niveau du lien social, de l'intégration. C'est à dire que nous devons nous intéresser à l'altérité, à l'hétérogénéité, aux différences.

L'intégration sociale et culturelle ne se résume pas à quelques communautés organisées qui partagent les mêmes intérêts, les mêmes valeurs, les mêmes codes, et qui disposent d'ailleurs souvent de leurs propres médias et réseaux sociaux.

Non, l'audiovisuel public doit continuer à s'intéresser au grand public dans toutes ses composantes, dans toutes ses différences, même lorsqu'elles sont conflictuelles.

C'est ainsi que nous pouvons tisser ce lien social sans exclusion.

Enfin, pour conclure, une troisième idée.

L'audiovisuel public doit s'intéresser de près à la diversité culturelle. Et pour que cette diversité culturelle existe, il faut qu'elle s'appuie sur des réalités culturelles différentes, ancrées dans des réalités, dans des contextes spécifiques.

Dans un pays multiculturel comme la Suisse, il est vital que ses différentes régions puissent fabriquer leurs propres réalités culturelles. Cela passe par la réalisation de films, de documentaires, par des écrits, des photos, par les arts vivants, par un travail de mémoire et de conservation du patrimoine.

Bref, nous avons un besoin impératif d'une industrie culturelle vivante, originale, forte en Suisse romande. Cette industrie doit être alimentée, notamment, par l'audiovisuel public.

Et pour cela, il convient de réunir deux conditions :

Tout d'abord entretenir un partenariat actif entre le public et le privé. Ensuite veiller à maintenir un secteur audiovisuel suffisamment fort pour qu'il puisse alimenter ce partenariat.

Être assez forts pour irriguer la diversité culturelle de la Suisse francophone, c'est bien un des buts que nous poursuivons dans le rapprochement entre la RSR et la TSR.

Efficacité en guise de préalable, puis primauté de l'offre sur la demande, fabrication du lien social et entretien d'une diversité culturelle, voilà me semble-t-il trois clés indispensables à l'audiovisuel public.

CONFÉRENCES en plénière

POUR LA MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Conférence de Monsieur Alain BELAIS

Président de Canal France International

Merci d'avoir organisé ce séminaire sur le thème du nouvel environnement des médias car le thème comme l'agenda ne pouvaient être meilleurs pour traiter des importants bouleversements techniques et culturels qui viennent modifier la planète audiovisuelle toute entière.

Je voudrais évoquer trois points, les aligner et les mettre en perspective :

Le premier point est un point d'exclamation !

Le deuxième point est un point d'interrogation ?

Le troisième point est un point de suspension....

A - Le point d'exclamation dans le cas présent exprime la surprise et l'inquiétude :

Deux dates :

Le 08 octobre à Pékin s'est tenue le World Media Summit

1 - une démonstration de force de la Chine dans le domaine de l'audiovisuel,

2 - le signe du rapprochement objectif de la Chine avec les États-Unis au travers d'intérêts convergents.

J'ai été frappé par plusieurs choses :

. L'ouverture du sommet par le Président Chinois en personne

. Le panel des intervenants, exclusivement anglo-saxons

. Un public en revanche presque exclusivement composé de pays émergents, dont plusieurs pays d'Afrique francophones présents aujourd'hui.

. Le 08 novembre 2009 à Charm el-Cheikh s'est tenu le premier sommet sino-africain depuis celui de Pékin en 2006.

Deux dates, un même constat, celui du rôle qu'entend désormais jouer la Chine aux cotés de l'Amérique dans l'audiovisuel.

Coté américain,

Le premier intervenant du World Media Summit et coorganisateur était Ruppert Murdoch.

Qu'est-ce que l'ultra libéral Ruppert Murdoch a affaire avec la république populaire de Chine en matière de coopération audiovisuelle ? Réponse : du business.

Coté chinois,

En moins de 10 ans la relation entre la Chine et l'Afrique a fait un grand bon en avant :

Les échanges commerciaux ont quintuplé et la Chine commerce plus aujourd'hui avec l'Afrique qu'avec les États-Unis.

Les investissements directs chinois sont passés de 490 M de dollars en 2003, à plus de 8 MD de dollars en 2008.

Dans le domaine des médias, la Chine devrait consacrer plusieurs milliards de dollars dans les prochaines années à la création de groupes capables de rivaliser avec les géants mondiaux que sont News Corporation ou Time Warner.

Le *Shanghai Media Group* l'un des principaux média public en Chine a été autorisé à entrer en bourse et à former des partenariats avec News Corp, Viacom, et CNBC.

L'Afrique doit veiller à garantir sa parfaite souveraineté audiovisuelle !

B - Le deuxième point est un point d'interrogation, il marque le territoire du souhaitable et du possible ?

Ce combat que mène l'Afrique sur des enjeux de souveraineté, notamment culturelle n'est pas très différent de celui qui occupe l'Europe et en Europe la France.

Dans le domaine des médias en France, la part des séries américaines sur les chaînes est un sujet au cœur de toutes les attentions.

Aujourd'hui en France seule la télévision publique résiste encore à l'emprise américaine : 60 à 70% des grilles de programmes sont saturées par les séries américaines sur les chaînes du privé en première partie de soirée, contre 5 % à FTV.

S'agissant d'internet nous sommes, avec un peu de décalage dans le temps et dans les équipements, solidairement confrontés au sein du CIRTEF aux mêmes problématiques. En 1997 en France, moins de 20% des ménages possédaient un ordinateur et la proportion d'internautes étaient inférieure à 1% ; 10 ans plus tard 83% des ménages disposent d'un ordinateur à la maison.

C'est dire si les pratiques culturelles des français en sont bouleversées et force est de reconnaître que la pratique dominante, voire l'idéologie dominante, sur internet est américaine.

Les pays membres du CIRTEF sont logés à la même enseigne, à court ou moyen terme.

La jeunesse qui constitue la majorité de la population en Afrique est par ailleurs familière ou ne demande qu'à l'être des nouvelles plateformes de communication et de leur contenu.

A cet égard la TNT va jouer un rôle important dans la future structuration du paysage audiovisuel africain.

Le constat : l'Afrique est aujourd'hui sous numérisée

Aujourd'hui, seuls cinq pays en Afrique ont démarré la TNT dont deux, le Maroc et le Gabon sont francophones.

J'observe par ailleurs que l'offre par satellites se démocratise doucement et que la pénétration d'internet est aujourd'hui inférieure à 7% contre à peu près 28% pour le reste du monde.

Il existe pourtant de nombreuses opportunités pour le développement de la TNT en Afrique :

- C'est en effet le moment de profiter des dernières avancées technologiques (à des prix plus bas comparativement aux pionniers de la télévision numérique il y a 15 ans)
- De profiter d'une augmentation de l'offre de contenus à un moindre coût ; (mais souvent des chaînes venant de l'étranger... ça passe donc par le développement de contenus propres)
- la TNT facilite par ailleurs le travail des régulateurs (CSA locaux) (opérateur unique et meilleur contrôle de l'offre)
- Enfin la TNT facilite le travail des chaînes puisqu'elles n'ont pas à s'occuper du développement du réseau (pris en charge par l'opérateur).
- En résumé il y a une urgence absolue à ne pas laisser creuser le déficit de développement autour de la TNT,

C'est aussi une opportunité pour devenir un acteur important de l'économie mondialisée (à l'instar des pays d'Asie et Amérique Latine)

Dès lors comment l'Afrique peut-elle maintenir sa souveraineté audiovisuelle tout en poursuivant ses efforts d'équipement et de développement de contenus ?

C – Il est temps de considérer maintenant le troisième point, les points de suspension....

S'agissant d'audiovisuel et d'audiovisuel public en l'occurrence, la France et ses partenaires africains sont conscients de la nécessité de procéder à une réévaluation de leur relation de travail pour rendre celle-ci plus équilibrée et donc plus juste, plus efficace et donc plus forte.

CFI, avec France Télévisions et ARTE, entendent demeurer les partenaires fidèles des télévisions publiques africaines francophones.

En 2009, CFI est devenu l'outil exclusif de l'aide publique au développement dans le secteur des médias. C'est une grande responsabilité, à la fois vis à vis des besoins immenses des pays en développement, mais aussi de l'argent public consacré à cette politique, une politique qui doit être efficace et qui doit se traduire par une transformation effective des médias du Sud.

Et pour être vraiment efficace, la coopération entre partenaires du Nord et du Sud doit évoluer vers des relations plus équilibrées qui s'appuient sur une plus grande implication des bénéficiaires. C'est le choix que fait aujourd'hui CFI et qui repose sur quelques principes simples :

- Le temps de l'offre à prendre ou à laisser est révolu : CFI considère ses partenaires comme des professionnels responsables et s'attache à les consulter systématiquement pour définir avec eux leurs besoins prioritaires. Ce sera désormais le cas pour tous les programmes achetés par CFI pour le compte et pour l'antenne de ses partenaires.
- Les partenariats doivent être personnalisés (chaque télévision a ses besoins et ses priorités) et le programme de travail, négocié dans un premier temps, doit être respecté par toutes les parties.
- Ce qui est gratuit n'a pas de valeur, ce qui est durablement gratuit tourne souvent à l'assistanat, et ne fait avancer personne. CFI invitera désormais ses partenaires à couvrir une partie du coût des actions qui seront mises en œuvre, non pas pour « faire du chiffre d'affaires » car CFI reste un outil de l'aide publique au développement financé sur crédits publics, mais avec la conviction intime que cette aide ne sera efficace que si elle a une contre partie contributive.

Ces contributions resteront naturellement minimales et seront fonction des capacités de chacun.

Dans cette perspective le SÉFOR lui aussi doit évoluer. Depuis des années, nous nous retrouvons chaque année « en famille », entre nous, pour évoquer en gros les mêmes sujets.

Il est indispensable de dynamiser une formule qui a fait ses preuves, mais qui mobilise un budget important et de nombreux professionnels pour un résultat insuffisant.

Cette remise en question, et Guila Thiam le sait bien car il est un observateur attentif aussi bien de TV5Monde que de l'UER, aucune chaîne, aucun organisme, si puissant soit-il n'y échappe ; France Télévisions, sous l'impulsion de son Président, Patrick de Carolis, est en train d'opérer la plus importante transformation jamais entreprise depuis vingt ans, cette adaptation à l'environnement des médias touchent tout à la fois son modèle économique et financier, son mode de gouvernance, sa structure de fonctionnement, sa stratégie technologique et de programme.

Et ce qui est vrai en France, l'est tout autant en Angleterre, en Allemagne ou en Espagne !

Autour du noyau dur que sont les radiodiffuseurs publics francophones, nous devons professionnaliser ce rendez-vous annuel, y attirer de nouveaux publics, et faire du SEFOR le principal rendez-vous annuel des professionnels des médias en Afrique.

Je sais bien qu'un certain nombre des membres du CIRTEF ne sont pas africains, mais c'est avant tout l'Afrique qui a besoin d'un tel rendez-vous. En Europe, en Amérique, en Asie, les occasions de rencontres à haut niveau des professionnels des médias ne manquent pas ; en Afrique, il n'y a rien ou quasiment rien et je crois que nous aurons tout intérêt à prendre les devants avant que d'autres n'imposent leur propre agenda.

Je sais que Guila THIAM a prévu que des discussions puissent avoir lieu sur l'avenir de nos partenariats. Je souhaite que l'ambition et l'imagination y aient toute leur place, que le poids des institutions ne l'emporte pas, et que nous n'ayons pas peur d'être révolutionnaires... (Point de suspension)

Nous savons que l'Afrique et la France ont à prendre et à apprendre l'une de l'autre, l'une avec l'autre, c'est à cette construction que je vous invite à participer.

Je vous remercie.

REDEFINITION DES PARTENARIATS

Conférence de Monsieur Sidiki N'Fa KONATE

Directeur général de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM)

Je remercie le CIRTEF, son Secrétaire Général, le grand frère Guila, et l'ensemble des participants pour l'honneur que vous faites à l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM) à travers ma modeste personne pour vous entretenir de ce thème. Permettez-moi également de dire grand merci à notre collègue et ami Julien, D.G de l'ORTB, et l'ensemble de son personnel pour l'organisation excellente de ce SÉFOR et toute notre gratitude aux autorités béninoises qui ont permis la tenue du présent SÉFOR.

Redéfinition des partenariats

Les organisateurs ont pris le soin de définir le partenariat dans des thèmes qui, je l'admets, conviennent à tous « *une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de réunir leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun pour répondre à un besoin clairement identifié.*

Cela implique pour chaque partie d'assurer une responsabilité ; de montrer intérêt, voire de se soumettre à une obligation de résultats ». Nous n'avons donc pas de mérite particulier tant le comité éditorial nous a facilité la tâche.

« Redéfinition des partenariats », thème de mon exposé, suppose que nous avons une pratique et/ou une connaissance de partenariat qui certainement a montré ses limites face à un nouvel environnement caractérisé par un certain nombre de défis qui pour ma part sont les plus suivants :

- ❖ défi de définition et d'encadrement juridique de la mission de service public, de la radio et de la télévision dédiées à cette mission de creuset, de manifestation et de consolidation de l'unité nationale, capable de refléter les sensibilités de toutes les composantes de la société et lieu d'expression et de renforcement des identités collectives et des identités culturelles :
- ❖ le défi éditorial ;
- ❖ le défi de la régulation ;
- ❖ le défi de « tout servir et de servir chacun » ;
- ❖ le défi du financement ;
- ❖ le défi de la reconversion des mentalités et de la formation ;
- ❖ le défi de la concurrence ;
- ❖ les défis technologiques numérique et multimédia.

Le nouvel environnement dessiné à travers les actions engagées pour faire face à ces nombreux défis constitue donc le cadre nouveau dans lequel s'inscrit un partenariat redéfini face à ces nouvelles contingences.

Il nous semble donc nécessaire, au plan de la démarche et au plan méthodologique, de procéder à une analyse de situation préalable qui permettra de connaître le fonctionnement de la structure, ses forces et ses faiblesses, ses atouts et ses handicaps, les différents acteurs qui l'animent ainsi que les moyens réels dont elle dispose et l'évaluation des expériences de coopération. Et je crois qu'objectivement c'est en nous adossant à ces données que nous devons procéder à une Redéfinition du Partenariat. A défaut d'y procéder pour chacun de nos organes, je vous ferai des suggestions sur la base de ce que l'on peut constater à l'Office de Radiodiffusion du Mali.

1. Ce qui a manqué jusqu'à présent dans nos organismes c'est la notion de partenariat dans une vision d'entreprise. Ceci est normal parce que, jusqu'à une date récente (après les années 1990), nous n'envisageons pas les organismes comme des entreprises. La plupart des organismes d'avant 1990 n'en faisait certainement pas cas sauf parfois incidemment dans le volet coopération qui lui-même ne constituait pas une section, une division, à plus forte raison une Direction. Ils sont nombreux nos organismes où le volet coopération et/ou partenariat est confié à un agent si ce n'est le premier responsable lui-même qui l'assume car le volet coopération ou partenariat est malheureusement associé à « voyage ». Donc, nous pensons qu'il y a un manque de vision stratégique du partenariat dans le développement global de nos entreprises audiovisuelles. Nous-mêmes, qui vous parlons, nous n'échappons pas à cette situation. Parfois c'est la Direction des Affaires Juridiques qui s'en occupe, parfois c'est la direction Marketing, parfois la Direction de la Formation. Nous pensons que les différents témoignages des expériences des uns et des autres devraient nous permettre d'avoir un meilleur éclairage sur cette situation confuse et parfois conflictuelle. Autrement dit, il s'agit structurellement par rapport à notre plan d'entreprise, à ses différents programmes de développement eux-mêmes reflétés à travers l'organigramme, de définir le positionnement de partenariat dans notre système général de production. Faut-il une structure dédiée à cette fonction ? Doit-elle rester éclatée entre plusieurs comme c'est le cas aujourd'hui et à quelles conditions ?

C'est dire que la réflexion sur le partenariat touche également aux fondamentaux et aux fondements de nos organismes.

2. Le deuxième axe de réflexion que je voudrais vous soumettre, c'est l'autonomie de choix dans le partenariat, son objet et sa forme. Il paraît clair que tout partenariat est une forme de contrat dont les termes et les objectifs doivent être bien réfléchis. Mais la question que nous nous posons est la suivante : sommes-nous autonomes dans le choix de nos partenariats ?

Cela n'est pas toujours évident. Il semble que l'initiative de partenariat ne nous revient pas toujours et que la plupart du temps, ce sont des sociétés ou des entreprises de production et de télévision extérieures qui prennent l'initiative de partenariat dont les manifestations les plus nombreuses sont : La production et la coproduction ? La formation ? Les échanges de programmes ? Les échanges d'actualités ?

Dans le livre blanc que nous avons produit sur ce sujet, nous voulons dire que le CIRTEF a produit, les objectifs ou l'objet sur lequel les partenariats sont ou peuvent porter sont assez bien évoqués :

- ❖ Renforcer la formation et le soutien à la production ;
- ❖ Favoriser la circulation des images et des sons de qualité dans notre espace et nos politiques d'échanges et de sauvegardes des contenus ;
- ❖ Continuer d'assurer la multiplicité des expressions culturelles ;
- ❖ Utiliser, au sein du service public, les moyens modernes de distribution en plus de ceux de diffuseurs de masse ;
- ❖ Promouvoir la diversité des expressions culturelles et affirmer une politique de production de contenus et de diffusion face au regroupement des médias dans des groupes privés ;
- ❖ Optimiser l'action des États, des Fonds, des fondations qui interviennent dans le soutien à la production et à la diffusion culturelle. ;
- ❖ Permettre à tout pays de mener sa politique culturelle et de sauvegarder le droit à l'expression culturelle du citoyen.

Beaucoup de nos organismes, dans le nouvel environnement créé aujourd'hui par le changement de statut, sont dotés de personnalité juridique et disposent d'autonomie budgétaire et de gestion. Il s'agit de voir comment on peut redéfinir nos partenariats.

- 1- L'État devient un partenaire : C'est l'une des principales données à travers les cahiers de Charge, les contrats d'objectif et des moyens, l'État devient un partenaire.

Dans nos services le changement réel réside dans cette mutation du « maître en partenaire » puisqu'il s'agit d'un État pluriel et démocratique. Il cesse d'être « donneur d'instructions indiscutées et indiscutables », et les organismes cessent « d'être la voix de son maître ». Il devient sujet de Droit partenaire, certes un partenaire privilégié mais tout de même partenaire. Ainsi l'organisme peut nouer des partenariats à travers des conventions et des protocoles conclus avec des ministères ou des structures personnalisées. Dans le cas de l'ORTM nous avons conclu des protocoles avec, par exemple : le Ministère chargé de l'Administration Territoriale, le Ministère chargé de la Formation et d'autres structures sont en négociation avancées.

- 2- Nécessité du partenariat avec les structures privées nationales

Pendant longtemps, du moins pendant les premières années qui ont marqué l'avènement du pluralisme audiovisuel structures « Étatiques et privées » semblaient se regarder en « chien des ondes ». Cela résultait certainement des rancœurs emmagasinées entre promoteurs privés et dirigeants étatiques, les premiers étant parfois des anciens du public d'où ils ont été « exclus » pour raisons diverses. Mais surtout d'une mauvaise lecture des uns et des autres du devenir des médias : Tout public pour prospérer doit avoir une dose importante de gestion privée et tout privé pour asseoir sa notoriété doit aussi avoir une bonne dose de service public.

L'avènement des nouveaux opérateurs privés doit s'accompagner d'une politique de partenariat avec ces derniers d'abord pour :

- ❖ une gestion rationnelle de l'espace audiovisuel pour un épanouissement des deux secteurs ;
- ❖ la mutualisation des moyens techniques (ex : on peut partager certaines installations techniques, on y gagne énormément dans cette mutualisation ;
- ❖ une meilleure définition des fonctions de coopération ou de partenariat dans le domaine de la coproduction est aujourd'hui indispensable alors que viendra sûrement le moment où ce partenariat glissera vers l'achat de programmes ;

- ❖ la constitution de centrales d'achats ;
 - ❖ la constitution de dossiers pour postuler à des dossiers d'appel d'offres etc.
- 3- La structuration ou l'organisation du partenariat à travers des regroupements tels les Réseaux en plus des structures conventionnelles.

« Seuls nous sommes faibles, unis nous sommes forts », élémentaire disait l'autre mais comme cette vérité n'est jamais intégrée il faut la répéter moult fois.

En plus des structures de coopération qu'on pourrait dénommer « Institutionnelles et/ou Classiques », il importe de créer des structures de partenariat de proximité avec le concept de Réseau.

C'est dans ce cadre qu'il y a deux ans, en 2007, nous avons créé à Bamako le Réseau de l'Audiovisuel Public d'Afrique Francophone (RAPAF), dont tous les membres sont par ailleurs des membres actifs du CIRTEF et de l'UAR, de l'URTI, etc.

Les objectifs de ce Réseau sont les suivants :

- ❖ Développer les échanges entre les membres du Réseau dans tous secteurs d'activités et les corps de métier de l'audiovisuel public ;
- ❖ Entreprendre des négociations pour l'acquisition des Droits audiovisuels et en priorité les Droits pour les événements sportifs au profit des membres du réseau ;
- ❖ Apporter conseil et assistance aux membres du réseau dans les domaines de la formation, de la gestion financière organisationnelle et administrative ainsi que des choix technologiques ;
- ❖ Négocier et conclure des accords de partenariat avec d'autres institutions similaires.

L'avantage d'être dans un réseau, c'est qu'il s'agit d'une structure moins conventionnelle et plus flexible, capable de prendre des décisions urgentes sans avoir à engager des dépenses trop élevées.

L'appartenance n'empêche point d'être membre d'une structure plus conventionnelle. En plus le réseau se forme autour d'objectifs précis dont l'atteinte nécessite lobbying et plaidoyer très appuyés.

Si nous prenons le cas du RAPAF, c'est vrai que la promotion du secteur Public est un objectif majeur, toutefois le déclic est venu de la nécessité pour les membres de se regrouper pour faire face à la montée vertigineuse des Droits sportifs pour les pays au Sud du Sahara généralement francophones et la méthode utilisée pour imposer ces droits aux télévisions et radios publiques de ces pays.

Repères pour une Redéfinition du Partenariat

En nous fondant sur certaines expériences faisons quelques suggestions pour ce que l'on pourrait appeler « un partenariat de partage » ou « Un partenariat interactif » dont nous avons avancé quelques éléments dans notre contribution au SÉFOR de Rabat. Il s'agit :

- ❖ d'engager des partenariats avec la société civile à travers certaines ONG et/ou associations ;
- ❖ le partenariat fondé sur la mutualisation des moyens. Nous avons mené certaines formations au sein du RAPAF sur la base de ce concept où les billets et frais de mission étaient assurés par l'organisme mère, l'hébergement et la restauration par l'organisme d'accueil, le formateur par CFI et l'Ambassade de France. Ce genre d'expérience est surtout applicable au sein d'un réseau où « le vivre ensemble » est de mise avec à l'arrivée cette ancienne pratique de solidarité « la tontine », vieille forme de mutualité dans nos civilisations traditionnelles orales ;
- ❖ le partenariat avec d'autres structures comme les sociétés de télécommunication avec l'avènement de la télématique etc.

Je voudrais à ce stade vous signaler une expérience enrichissante que nous avons menée ensemble La Chaîne II de l'ORTM et La Radio Couleur3 (RSR).

Cette expérience, dénommée « La Radio en Fusion » a permis du 11 au 17 décembre 2006 aux deux radios de faire antenne commune au grand bénéfice des auditeurs suisses et maliens, un véritable espace de Regards Croisés.

Bien entendu on a coutume de dire qu'il n'est de vents favorables pour celui qui ne sait où aller, d'où la nécessité de penser, de structurer et d'internaliser d'abord l'objet du partenariat au sein de nos entreprises. C'est lorsque nous allons au sein de nos entreprises nous approprier les secteurs dans lesquels nous voulons, au demeurant, établir le partenariat que nous pourrions non seulement attirer mais convaincre les autres pour devenir nos partenaires.

Lorsque les certitudes sont ébranlées il faut faire appel à l'imagination et à la création.

Je vous remercie.

NOUVEAUX FORMATS, NOUVELLES ECRITURES

Résumé de la conférence de Monsieur François GUILBEAU

Directeur général pôle France 2 de France Télévisions

La numérisation permet la multiplication presque sans limite des acteurs capables d'offrir des images au public.

Le modèle des radiodiffuseurs historiques est fragilisé, certains prédisent même la fin de la télévision.

Je pense qu'il n'en est rien, si nous savons adapter notre offre et être présents sur tous les supports. C'est ce que s'efforce de faire France Télévisions.

Cette adaptation commence sur le support traditionnel qu'est la télévision. Nos différentes chaînes sont désormais organisées en bouquet afin d'assurer la complémentarité, des offres et de permettre une meilleure visibilité de ses programmes grâce à leur multi-exposition.

Nous devons également renforcer notre ligne éditoriale et clarifier notre positionnement en s'appuyant sur des contenus fédérateurs et en capitalisant sur les forces et les spécificités de la télévision public (création, information, grands rendez-vous en directs, sports, JO, commémorations etc.)

Nous déployons notre offre sur internet en capitalisant sur nos marques, garantie de qualité et d'une éthique qui nous permettent d'émerger au milieu d'une offre pléthorique.

Notre offre relève de 4 grandes catégories :

1 – Utilisation d'Internet comme réseau de distribution de nos programmes TV.

Les principaux modes sont :

- le direct, principalement pour les JT et le sport
- la « catch up TV », ou télévision de rattrapage, proposée gratuitement pendant les 7 jours suivant la diffusion TV.
- la VOD

Les chaînes TV disposent d'une offre de programmes disponibles incomparable qui ont déjà acquis leur notoriété par leur passage à la TV, et qui sont susceptibles d'attirer les audiences sur Internet.

2 – Développer une offre complémentaire de l'offre TV.

Il s'agit là de poursuivre l'expérience télévisuelle en proposant des contenus s'appuyant sur les atouts du média Internet et notamment l'interactivité, permettant notamment de toucher un public plus jeune.

Quelques exemples :

- les jeux : « Vendée Globe », « Tout Le Monde Veut Prendre Sa Place », « Question pour un Champion ». Les versions interactives des jeux connaissent un grand succès en ligne et permettent de toucher un public plus jeune que dans leur version télévisée.

- « Apocalypse », série documentaire de 6 fois 52', consacrée à l'histoire de la seconde guerre mondiale. Un site internet exceptionnel accompagne et prolonge sur france2.fr (durée de développement du projet de ce site : 8 à 10 mois).

Il s'agit d'une approche très documentée, véritable guide multimédia très pédagogique autour de la Seconde guerre mondiale. Site acheté par TV5 Canada, la RTBF et la TSR, pour parler avec d'autres pays.

Audience exceptionnelle pour une telle thématique : 520 000 visites/3 millions de pages vues

- information : les bonus JT. En proposant sur les thématiques évoquées dans les JT, des éléments complémentaires (ex. : interview dans leur totalité) ; ils permettent de créer un flux de public de l'antenne vers le net.

3 – Produire spécifiquement pour Internet

- Flash info, France 2 propose plusieurs fois par jour un flash info actualisé de 2', disponible sur Internet et sur téléphone mobile.
- « Géopolis » : premier magazine multimédia de la rédaction de France 2 uniquement sur Internet consacré à l'actualité internationale et proposant chaque mois plus d'une heure de contenu sur un thème (lancement en oct. 09 avec Cuba, numéro de novembre sur l'anniversaire de la chute du Mur de Berlin).
- Lancement par France 5 d'une nouvelle politique de « web-docs » : engagement d'une collection de 24 web-docs ; première collection de documentaires multimédia multi-auteurs, démarche innovante de grand reportage adapté au web (arrivée des premières productions en 2010). Offre conçue pour les nouveaux médias et non une déclinaison du contenu de l'antenne, forte interactivité. Test pour une politique web-doc élargie FTV.
- « + Belle l'Europe » : soirée électorale spécifique sur Internet le soir des élections européennes avec témoignages et réactions d'internautes, utilisation des réseaux sociaux. Réalisation avec des équipes de France 2, France 3, RFO, FTVI.

4 – Utiliser Internet comme outil de communication ou de recrutement de nouveaux téléspectateurs.

Pour la 1^{ère} fois, à l'occasion de la sortie de la saison 2 de « Clara Sheller », France 2 a engagé une opération de communication de grande ampleur, via Internet. « Clara Sheller » est une série moderne, jeune, dynamique, en adéquation avec la cible visée par Internet. La campagne a débuté très en amont de la diffusion en faisant du « buzz » remarqué sur les réseaux sociaux.

Grâce à la notoriété et à leur catalogue de contenus les chaînes historiques ont donc de nombreux outils pour prolonger le succès qu'elles connaissent en télévision sur les nouveaux réseaux numériques.

ACTIONS COMMUNES D'ÉCHANGES, DE FORMATIONS ET DE PRODUCTIONS

Structure de l'exposé de Monsieur Guila THIAM

Secrétaire général du CIRTEF

L'intervenant initialement pressenti ayant eu un empêchement de dernière minute, le secrétaire général a dû le remplacer séance tenante et structurer une intervention dont l'architecture est la suivante :

1/ Commencer par poser le lien avec le sous thème « redéfinition des partenariats »

2/ Montrer que si nous devons réfléchir sur le plan stratégique à la redéfinition de notre partenariat, nous devons en faire de même sur le plan opérationnel pour nos actions communes.

3/ Développement

4/ Rappeler pour la redéfinition des partenariats les axes de réflexion suivants :

- Faire ensemble, mettre en commun des productions, les faire circuler et les échanger, voilà ce qui nourrit et entretient la pertinence de notre réseau professionnel.
- Il ne s'agit pas de nous créer des charges de travail supplémentaires mais de mettre à profit nos activités en recherchant la complémentarité, la mutualisation de compétences, d'expériences, de moyens et le développement de synergies et de l'échange.

Avec en toile de fond, les valeurs de solidarité et de partenariat, la promotion de la diversité culturelle et de l'audiovisuel public francophone.

- Il faudra pouvoir utiliser ou accepter d'utiliser tous les moyens de notre activité (sites, forums, clubs, bases de données, banques de programmes, réseaux d'échange, moyens de production ou de coproduction, interaction, ...).

5/ Revenir aux actions communes

5.1. Énoncer des objectifs et les développer.

⇒ Objectifs à atteindre à l'issue de nos échanges, surtout en ateliers :

- Bilan des actions communes déjà menées ou en cours et mise en évidence des moyens d'amélioration de ces actions ;
- Voir comment renforcer l'implication des membres dans les actions communes de formation, de production, d'échanges et de communication ;
- Identifier les moyens de ce renforcement et toute entrave éventuelle ;
- Définir nos besoins futurs en la matière, les actions et les moyens de les mettre en œuvre, dont le rôle des TIC, et les apports éventuels des uns et des autres.

5.2. Amorcer une méthodologie pour aborder ces questions en atelier et susciter le maximum d'échanges concrets. Ceci par le biais de questions :

- Méthodologie et questions possibles : les réponses pourront être formulées lors des échanges approfondis en ateliers Radio, Télévision ou Stratégies.
- Quels échanges, quelles formations et quelles productions développer pour optimiser nos actions communes et comment les développer (techniques, finances, contenus...)?
- Évaluation des actions menées et en cours. Évaluation des besoins et actions futurs, en particulier la place et le rôle du SEFOR ?
- Quelle pourrait être l'implication de nos organismes dans les actions futures en matière de production, formation, diffusion, financement..?
- Quelle place donner aux TIC dans l'amélioration de nos actions communes ? des actions à distance ?

6/ Revenir sur l'importance de la définition, de l'analyse, de la critique, de l'amélioration, de l'optimisation de actions communes

Montrer par un développement qu'un réseau comme le nôtre doit être nourri en permanence de telles actions ; sans oublier tous les autres secteurs de partenariats.

7/ Passer à des cas concrets pour interpellier sur l'analyse critique de nos actions communes. Ceci après avoir précisé que l'idée n'est pas de faire état de ce qui se passe bien, mais de pousser aux échanges et aux propositions innovantes ou d'amélioration.

⇒ **FORMATIONS + PRODUCTIONS** : Il devient de plus en plus difficile pour le CIRTEF de trouver des fonds et des moyens humains et logistiques pour organiser ses formations. Difficultés de plus en plus grandes pour trouver des fonds et des partenaires.

Exposer les difficultés et demander la réflexion de tous pour proposer des pistes.

⇒ **LES FORMATIONS DANS LES CRPF** - Encourager les formations débouchant sur des productions. Demander une plus grande utilisation des Centres directement par les organismes membres. Informer que les Centres tendent vers le standard HD.

⇒ **LE MARCHÉ DES ÉCHANGES RADIO** – Il y a plus de demandes que d’offres. Encourager l’offre de programmes libres de droits mis à disposition de nos membres.

⇒ **LE MARCHÉ DES ÉCHANGES DE PROGRAMMES TÉLÉVISION** – transport par CFI Pro. Remercier CFI. Expliquer l’importance du rapport de diffusion pour cette activité et pour justifier la mise à disposition de programmes de la part des organismes (surtout à l’interne par rapport aux producteurs).

⇒ **LES PRODUCTIONS RADIO** – Rappeler la création récente d’un Fonds Radio du CIRTEF pour soutenir la production Radio. Indiquer que le catalogue distribué dans les documents en donne le mécanisme. Inciter au dépôt de projets.

⇒ **BANQUE DE PROGRAMMES RADIO** – Rappeler le dispositif en place pour le téléchargement dans le cadre du système d’échanges de programmes. Rappeler comme pour la TV, l’importance du rapport de diffusion (dont un exemplaire est disponible sur la plate forme de téléchargement du CIRTEF).

Demander que soient exposées toutes les difficultés rencontrées pour le téléchargement (connexions, disponibilité internet, débit connexion, réseau, autres).

⇒ **PRODUCTION TÉLÉVISION – séries.** Rappeler le financement de séries par le biais du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud alimenté par l’OIF. Inciter les organismes du Sud à déposer directement des projets à ce fonds.

Rappeler la création récente d’un Fonds TV du CIRTEF pour soutenir la production notamment pour les unitaires au-delà des séries. Indiquer que le catalogue distribué dans les documents en donne le mécanisme. Inciter au dépôt de projets.

⇒ **LES PROGRAMMES SUR TV5 (MONDE et QUÉBEC CANADA) et PARTENAIRES** - Axer sur les contributions des télévisions du Sud.

Insister sur la baisse constante de la production télévisuelle du Sud mise à notre disposition malgré toutes les incitations du CIRTEF (dont le doublement récent du montant reversé en cas de diffusion sur les réseaux TV5).

Demander un engagement pour cette activité soutenant la circulation des images du Sud partout dans le monde sur des réseaux de grande notoriété.

⇒ **RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE RADIO TÉLÉVISION**

Demander une réflexion pour des synergies et pour éviter des doublons. Et optimiser ainsi toutes les ressources disponibles pour nos partenariats. CTF – URTI – RFP – RAPAF – UAR – UER ...

⇒ **SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL** - Faire part des travaux de maintenance évolutive du logiciel en cours avec l’INA.

Plaider pour une appropriation des systèmes AIMÉ par les organismes qui en sont équipés, notamment par une prise en compte de son fonctionnement dans le budget général et de son développement dans leurs investissements. Sans oublier la consolidation des structures chargées des archives.

Informé sur la meilleure prise en charge de la Radio dans la maintenance évolutive en cours.

⇒ **FORUM DU CIRTEF** - Rappeler que les forums sont très peu fréquentés et demander une meilleure utilisation de ces outils pour optimiser nos échanges et le temps qui leur est consacré.

Demander l’identification des raisons de cette situation (connexions, disponibilité internet, débit connexion, réseau, autres).

Rappeler que, en particulier, le besoin de coordination en dehors des sessions avait fait que les forums pour les Commissions Radio, TV et Formation avaient été créés en octobre 2005.

⇒ **CIRTEF en bref** – Se poser la question du maintien d'une lettre mensuelle. Répondre déjà par oui, d'autant qu'elle est envoyée à plus de 80% via le net.

Mais insister sur l'importance d'y insérer des contributions sur la vie des organismes. Donc un appel à des articles.

⇒ **SÉFOR** – Rechercher la meilleure formule pour un échange et une mise en commun des expériences chaque année ; demander la réflexion sur cette affirmation et sur des améliorations possibles.

8 / Finir en donnant rendez vous dans les ateliers pour des échanges approfondis et pour les réponses aux interrogations et pour des propositions concrètes de pistes de nouvelles actions, avec les modalités de leur mise en œuvre, ou d'amélioration des actuelles.

CÉRÉMONIE de clôture

Discours de Monsieur **Wilfrid A. Serge MARTIN**, Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication

Chers participants,

Les rideaux tombent à présent sur la 19^{ème} édition du séminaire de formation du Conseil international des Radios et Télévisions d'expression française que notre ville et notre pays ont eu l'honneur d'accueillir.

A voir les éminences de l'audiovisuel francophone qui sont venues ici, à consulter les thèmes de vos réflexions, je n'ai pas eu le moindre doute que vos travaux ont été d'une exceptionnelle facture. Et les conclusions qui en découlent donnent des raisons d'espérer que le monde de l'audiovisuel francophone se renforce, s'améliore et s'aguerrit, chaque jour un peu plus, pour affronter les défis de l'avenir et de la concurrence.

L'avenir et même le présent, ce sont les nouveaux formats et les nouvelles écritures, et vous l'avez dit.

Même si je constate avec amertume que, sur ce chantier de la modernisation, l'Afrique, toujours l'Afrique, et encore l'Afrique francophone est à la traîne.

Notre avenir, c'est donc la modernisation.

Et la concurrence pour l'audiovisuel public, c'est l'environnement tenu par les grands groupes de presse privés plus dynamiques, plus souples et plus pratiques et qui, grâce au progrès des technologies de l'information et de la communication, peuvent atteindre les horizons les plus lointains.

Par conséquent, plus qu'une concurrence, le dynamisme des médias privés doit être un facteur d'émulation pour les organes de presse publics et un motif de révision de leur politique de développement.

C'est avec le ferme sentiment et l'espérance d'un avenir meilleur pour l'audiovisuel public francophone, et pour l'Afrique francophone audiovisuelle, qui cherche encore son chemin, que je déclare clos les travaux du 19^{ème} Séminaire de formation du Conseil international des Radios et Télévisions d'expression française.

Je vous remercie.

Synthèse des travaux en plénières

C'est à l'aimable invitation de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Bénin que s'est tenu à Cotonou le 19^{ème} SÉFOR du 13 au 16 novembre 2009.

Cérémonie d'ouverture – le vendredi 13 novembre - 15h00

C'est au nom du Président de la République, **Docteur Boni YAYI**, que le Ministre d'État Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action Publique du Bénin, Monsieur **Pascal KOUPAKI** a souhaité la bienvenue aux participants et a ouvert les travaux de cette 19^{ème} édition du SÉFOR.

En présence du Président de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication.

Avant le Ministre d'État, les personnalités ci-après ont pris la parole :

- Le Ministre **Issa BADAROU**, représentant le Ministre de la Communication et des technologies de l'Information et de la Communication ;
- Monsieur **Jacques TOUBON**, ancien Ministre, Secrétaire général du Cinquantenaire des indépendances africaines en 2010 pour la France, au ministère français des Affaires Étrangères et Européennes,
- Le représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Monsieur **Paul-Charlemagne COFFIE**, a souligné l'importance qu'accorde l'OIF aux activités du CIRTEF et en particulier aux travaux du SÉFOR.
- Monsieur **VU Haï**, Directeur de VOV 5, représentant mandaté, a lu le discours du Président du CIRTEF.

Plénière des Conférences introductives-vendredi 13 novembre–16h30

Après avoir ouvert la séance plénière, Monsieur **VU Haï**, Président de séance a passé la parole au modérateur, Monsieur **Guila THIAM**, Secrétaire général du CIRTEF.

Le Secrétaire général présente la biographie du premier conférencier, Monsieur **Albert TEVOEDJRE**, Médiateur de la République du Bénin, et lui passe la parole.

Ce dernier fait sa conférence et est fortement applaudi à la fin de son exposé.

Le modérateur met en exergue les points suivants de l'exposé et ouvre le débat.

- la mise en avant de la responsabilité sociale du communicateur et de la nécessité d'un sens critique dans la restitution des faits ;
- le besoin de formation du journaliste à la vérité et à l'humilité devant les faits ;
- le fait que la coopération qui réussira se fera sur une base égalitaire ;
- enfin, l'importance de traiter tous les aspects de l'environnement des médias (technologie, économie, social, humain, etc.)

Messieurs **Amadou VAMOULKE**, Directeur général de la CRTV, Alain **MASSE**, Directeur délégué à Radio France et **Sidiki N'fa KONATE**, Directeur général de l'ORTM, feront des contributions allant dans le sens du conférencier.

Après quelques précisions du conférencier, le modérateur le remercie chaleureusement et, ensuite, présente la biographie du deuxième conférencier, Monsieur **Gilles MARCHAND**, Directeur de la Télévision suisse romande, avant de lui passer la parole.

Après les fortes acclamations à la fin de cette conférence, le modérateur souligne les points suivants de l'exposé et ouvre le débat :

- le rappel des différentes sociétés médiatiques qui se sont additionnées – opinion – information – communication – conversation.
- Le constat de la globalisation des médias et de la surabondance de l'information ;
- Le fait que l'audiovisuel public doive :
 - o Être efficace et en phase avec notre société et être présent sur toutes les plateformes ;
 - o Avoir un contenu qui corresponde à sa responsabilité culturelle avec :
 - Un mandat public basé sur l'offre et non sur la demande ;
 - La recherche de l'intégration et d'un lien social à tisser sans exclusion ;
 - La diversité culturelle avec la possibilité d'un partenariat avec le privé en termes de contenus.

Monsieur **Sidiki N'fa KONATE**, Directeur général de l'ORTM, s'interroge sur le comment de la primauté de l'offre sur la demande et sur la notion de self média qui menace notre métier.

Monsieur **Alain BELAIS**, Président de CFI et Directeur des Relations internationales de France Télévisions, posera la question sur la manière dont tout cela est conduit en Suisse.

Monsieur **Jacques BRIQUEMONT**, Responsable des Relations Internationales de la RTBF, abordera la question du financement, de la réduction des coûts de production et de l'autorisation potentielle des pouvoirs publics pour générer des ressources sur les nouveaux réseaux.

Madame **Dorothee TADIO** du Togo fera une contribution.

Après les réponses satisfaisantes du conférencier, le modérateur le remercie particulièrement.

Il précise que la structure de ce SÉFOR permettra de poursuivre des échanges approfondis en ateliers, tout comme le Livre blanc et le catalogue CIRTEF distribués aux participants. Ensuite, il rend la parole au Président.

Le Président remercie les deux conférenciers, les intervenants et les participants à la séance plénière.

Il annonce ensuite la projection de la Parole est au Sud.

« La Parole est au Sud »

Les participants ont pu visionner de courts extraits de quelques-unes des productions ayant, cette année, profité du soutien du Fonds francophone pour la production audiovisuelle du Sud.

Avant cela, Monsieur **Ronald THEUNEN**, chargé de mission au CIRTEF, en a fait la présentation suivante.

Bonsoir,

Comme à chaque édition du SÉFOR, depuis quelques années, nous avons pris l'habitude de vous faire partager un florilège, une sélection de productions financées par le Fonds Francophone de production audiovisuelle du Sud, placé sous la responsabilité conjointe de l'OIF et du CIRTEF.

Parmi les œuvres que nous vous proposons cette année, nombreuses sont celles qui se sont distinguées dans des festivals à travers le monde.

Dans la compilation que nous vous avons préparée, vous découvrirez également des extraits de co-productions réalisées avec nos organismes membres du Sud dans le cadre des Séries harmonisées, ainsi que de productions propres au CIRTEF, comme « Franc Parler ».

Juste avant de quitter Bruxelles pour Cotonou, nous avons appris la disparition d'un ami du CIRTEF, le talentueux Samba Félix Ndiaye, documentariste sénégalais de renom. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de découvrir un extrait d'un de ses derniers films dans le présent numéro de « La Parole est au Sud ».

Ainsi, sans l'avoir expressément recherché, nous rendions un hommage appuyé à ce grand militant de l'Afrique qui nous quitte à la veille des célébrations des cinquante années d'indépendance d'un bon nombre de pays africains ;

Samba Félix représente une immense perte pour le cinéma du continent africain et pour le cinéma tout court.

Que notre ami repose en paix ...

« La Parole est au Sud », 31 minutes.

Présentation de France Télévisions

A l'issue de la journée d'ouverture du SÉFOR, France Télévisions a présenté aux participants le documentaire « 2010, 50^{ème} anniversaire des indépendances africaines de 1960. »

Présentation qui a été précédée d'un exposé de Monsieur Jacques TOUBON, ancien Ministre, Secrétaire général du Cinquantième des indépendances africaines en 2010 pour la France, au ministère français des Affaires Étrangères et Européennes.

Autres séances plénières

Cette année, l'organisation des discussions autour du thème général a été modifiée de façon à favoriser une contribution plus active de tous les participants aux travaux des ateliers où des temps de discussions et d'échanges plus longs ont été aménagés.

Sur la base du thème général « **Agir dans un nouvel environnement des médias** », le comité éditorial du SÉFOR a identifié quatre sous thèmes :

- Redéfinition des partenariats ;
- Actions communes d'échanges, de formations et de productions ;
- Nouveaux formats, nouvelles écritures ;
- Pour la maîtrise de l'environnement concurrentiel.

Afin de nourrir les débats en ateliers, quatre conférenciers ont été invités à exposer aux participants leur point de vue sur ces sous thèmes ou à leur faire part de leurs expériences.

Samedi 14 novembre 9h00

Première séance plénière : « Pour la maîtrise de l'environnement concurrentiel » - « Redéfinition des partenariats » -

Monsieur **VU Hai**, assure la présidence de la séance et Monsieur **Guila THIAM** en est le modérateur. Les conférenciers sont :

- 1) Monsieur **Alain BELAIS**, - Président de Canal France International
- 2) Monsieur **Sidiki N'FA KONATE**, Directeur général de l'ORTM, Mali

Monsieur **Alain BELAIS** commencera par faire part des manifestations de la concurrence au niveau des États et du risque du contrôle des médias en Afrique dans ce contexte. Il mettra en exergue le paradoxe apparent qu'est le rapprochement de milieux d'affaires et de certaines formes de coopération.

Il mettra en exergue également le rôle du service public et les enjeux culturels pour l'Afrique avec l'impact des nouvelles technologies.

Il fera part de la volonté de CFI, de France Télévisions et d'ARTE pour des partenariats avec les Télévisions africaines pour organiser la transformation des médias du Sud.

Il exposera les nouvelles orientations de CFI et finira sur sa conviction que l'on peut encore améliorer le SÉFOR.

Dans la deuxième conférence, Monsieur **Sidiki N'fa KONATE**, commencera par exposer les défis (cadre juridique, éditorial, régulation, financement, formation, concurrence, technologie) de la redéfinition des partenariats.

Une idée force pour lui est que chaque organisme doit inscrire le partenariat dans son plan stratégique.

Ensuite, il rappellera que l'on retrouve l'indication de plusieurs actions de partenariat dans le Livre blanc.

Il se posera des questions sur les relations contractuelles avec l'État qui devient un partenaire.

Enfin, il plaidera pour des réseaux de proximité en appui aux organisations traditionnelles ou institutionnelles, pour un partenariat interactif et une mutualisation des moyens avec les privés.

Les débats ont porté sur les points suivants :

Monsieur **Jean-Pierre ILBOUDO**, après avoir transmis les salutations et les regrets de Monsieur **Abdul Waheed KHAN**, Sous Directeur général de l'UNESCO, a fait une contribution sur le partenariat public-privé.

Monsieur **Ei Oumar CAMARA** insistera sur les lourdeurs auxquelles le service public fait face et sur le fait que le privé agit plus facilement.

Monsieur **Jacques BRIQUEMONT** fera une contribution sur le partenariat avec les États, notamment les sur les contrats de gestion.

Madame **Marijosé ALIE** plaidera pour des projets concrets dans le partenariat.

Monsieur **Chanel NSABIMBONA** se demandera comment réagir face au départ des meilleurs éléments vers le privé. Il soulignera aussi que la Chine donne des programmes gratuits.

Monsieur **Célestin BOTEN** fera une contribution sur la place et le rôle de l'Afrique dans l'environnement concurrentiel avant de plaider pour un fonds de production.

Monsieur **Alain MASSE** plaidera pour la mise en œuvre du Livre blanc en Afrique de l'Ouest. Il s'interrogera sur les moyens de renforcer la circulation des images du Sud.

Monsieur **Frédéric BOULAY** fera une contribution sur les tâches de production et sur l'appréciation du transfert des compétences vers le privé qui n'est spécifique au Sud.

Les conférenciers apporteront des réponses satisfaisantes.

Le modérateur renverra au catalogue du CIRTEF qui présente les nouveaux fonds de production mis en place pour la Radio et la Télévision, l'existence du volet Télévision du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud, le Livre blanc qui concerne tout le Sud et le rôle des réseaux de TV5 dans la circulation des images du Sud. Ceci avant de rendre la parole au Président.

Monsieur **VU Hai** remerciera les 2 conférenciers, les intervenants et les participants ; Il fera un résumé global et clôturera les travaux de cette séance plénière.

Samedi 14 novembre 14H30

Deuxième séance plénière : « Nouveaux Formats, nouvelles écritures » - « Actions communes d'échanges, de formations et de productions » .

Monsieur **VU Hai**, assure la présidence de la séance et Monsieur **Amadou VAMOULKE** en est le modérateur.

Les conférenciers sont :

- 1) Monsieur **François GUILBEAU**, Directeur général pôle France 2 de France Télévisions
- 2) Monsieur **Guila THIAM**, Secrétaire général du CIRTEF.

Le Directeur général de France 2, Monsieur **François GUILBEAU**, commencera par sensibiliser sur l'impact de la numérisation qui permet la multiplication presque sans limite des acteurs capables d'offrir des images au public.

Ensuite il fera l'état des nouveaux formats et des nouvelles écritures liés aux nouveaux modes de distribution et d'accès aux produits audiovisuels.

Son propos sera par la suite illustré par l'exemple de France Télévisions.

Indiquant que nous devons adapter notre offre et être présents sur tous les supports ; il notera que France Télévisions organise ses différentes chaînes en bouquet afin d'assurer la complémentarité et la multi-exposition.

Le Conférencier développe ensuite les quatre grandes catégories de l'offre de France Télévisions :

- 1 – Utilisation d'Internet comme réseau de distribution de nos programmes TV.
(direct, télévision de rattrapage, VOD) ;
- 2 – Développement d'une offre complémentaire de l'offre TV, notamment avec l'interactivité, permettant notamment de toucher un public plus jeune.
- 3 – Production spécifique pour Internet : évènements spéciaux, webs docs, magazine, Flash info disponible sur Internet et sur téléphone mobile.
- 4 – Utilisation d'Internet comme outil de communication ou de recrutement de nouveaux téléspectateurs, parfois en amont de la diffusion des programmes.

Dans la deuxième conférence, Monsieur Guila THIAM, commencera par indiquer le lien entre la redéfinition des partenariats et la définition des actions communes, avant d'indiquer ce qui suit.

Pour le partenariat, il ne s'agira pas de nous créer des charges de travail supplémentaires mais de mettre à profit nos activités en recherchant la complémentarité, la mutualisation de compétences, d'expériences, de moyens et le développement de synergies et de l'échange.

Avec en toile de fond, les valeurs de solidarité et de partenariat, la promotion de la diversité culturelle et de l'audiovisuel public francophone.

Pour les actions communes, il s'agira de faire ensemble, de mettre en commun des productions, de les faire circuler et de les échanger ; c'est ce qui nourrit et entretient la pertinence de notre réseau professionnel. Un tel réseau doit être nourri en permanence de telles actions ; sans oublier tous les autres secteurs de partenariats.

Il faudra pouvoir utiliser ou accepter d'utiliser tous les moyens de notre activité (sites, forums, clubs, bases de données, banques de programmes, réseaux d'échange, moyens de production ou de coproduction, interaction, sauvegarde des archives, fonds de financement, SÉFOR,...), sans exclure leur évaluation pour toute amélioration envisageable en particulier ou en général avec un appel à l'extension de cela à toutes activités dont celles du CIRTEF.

Il passera ensuite en revue les actions actuelles menées et pointera les attentes, les difficultés.

Le modérateur remercie les deux conférenciers et ouvre les débats.

Messieurs **Gilles MARCHAND**, **Jacques BRIQUEMONT**, **Sidiki N'Fa KONATE**, **Alain BELAIS** et **Frédéric BOULAY** feront des contributions allant dans le sens de la nécessité d'une adaptation à notre nouvel environnement.

Le modérateur remercie les intervenants et renvoie les échanges approfondis sur ces questions concrètes aux ateliers.

Le Président rappelle l'importance des sous-thèmes et appelle à des échanges concrets en ateliers. Il remercie les 2 conférenciers et clôture la séance.

Lundi 16 novembre 09h00

Troisième séance plénière : clôture.

Cette séance se déroule en deux parties sous la présidence de Monsieur **VU Haï** avec la présence du Directeur de Cabinet du Ministre en charge de la Communication pour la deuxième partie.

9h00 : première partie

Le Président ouvre la séance plénière et s'assure de la présence des présidents d'ateliers et des rapporteurs.

Il procède comme suit, faire lire le rapport de chaque atelier ou groupe de travail, rechercher l'approbation du président d'atelier ou du responsable avant de le soumettre à l'approbation de la plénière. La plénière adoptera ainsi tous les rapports présentés.

Il s'agit des rapports des instances suivantes :

- Atelier Stratégies ;
- Atelier Radio ;
- - Atelier Télévision ;
- Séries Télévision
 - o Précurseurs ;
 - o Magazine scientifique : Es sciences
- Série Radio : Baladeurs ;
- Radio SÉFOR ;
- Séminaire archivage ;
- Formation Télévision.

Le Président remerciera les rapporteurs, les Présidents d'ateliers, les modérateurs, les encadrateurs et les formateurs.

Il remercie les participants à la plénière avant de procéder à une suspension de séance.

10h30 : deuxième partie séance de clôture

Le Président ouvre la séance, remercie le Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication de sa présence pour clôturer nos travaux.

Il donne la parole au Secrétaire général qui lit les résolutions et remerciements et la déclaration de Cotonou.

Le Président demande l'approbation de la plénière après chaque document lu. Les cinq résolutions et la déclaration de Cotonou sont approuvées par la plénière.

Le Président remercie le Secrétaire général et donne la parole au Directeur de Cabinet pour la séance officielle de clôture.

Le Directeur de Cabinet lit son discours de clôture.

Le Président remercie encore le Directeur de Cabinet et donne la parole au Secrétaire général.

Ce dernier exprime des remerciements à l'endroit des participants, des hôtes, des personnels de soutien, des assistantes, du personnel du Palais des Congrès, des techniciens, des chauffeurs, des comités d'organisation de l'ORTB et du CIRTEF et demande à la salle de saluer l'excellente conduite des travaux par le Président ; ce qui est fait par acclamations à l'endroit de Monsieur **VU Haï**.

Le Président lève la séance.

13h00 : Invitation du SÉFOR 2010.

Le cadre du déjeuner de clôture a été l'occasion pour le Secrétaire général de présenter Madame **Adèle DJEDJE**, Directrice générale adjointe en charge de la Télévision, représentante désignée du Directeur général de la RTI, pour annoncer, sous réserve des confirmations habituelles, l'invitation du SÉFOR 2010 en Côte d'Ivoire. Cette annonce est suivie par des applaudissements nourris.

RAPPORT des Ateliers

ATELIER STRATEGIE

Thème : Pour la maîtrise de l'environnement concurrentiel

Les travaux se sont déroulés sous la présidence de monsieur VU Hai, directeur de VOV5, président du CIRTEF. Modérateur : monsieur Gilles MARCHAND, directeur de la Télévision Suisse Romande.

D'emblée, les participants ont relevé la forte concurrence qui existe entre les médias publics et privés. Le débat a donc consisté en l'élaboration des stratégies pouvant permettre à l'audiovisuel public de maîtriser cet espace concurrentiel. Parmi celles-ci, figurent en bonne place : la coproduction public/privé, la variation des offres par la production de séries télévisées orientées vers l'auditoire féminin.

Conscient du fait que certains organismes manquent de budget de production, les participants ont souhaité la création d'un fonds d'aide pouvant permettre aux réalisateurs de travailler autant pour un diffuseur public que privé.

Relevant le paradoxe qui fait apparaître l'absence d'une réglementation de la distribution des productions alors que les modes de distribution se diversifient, les participants ont invité les décideurs politiques à prendre leurs responsabilités pour clarifier les règles du jeu.

Enfin, les participants ont exhorté les organismes membres du CIRTEF à faire en sorte que les productions locales montent en qualité par des financements adéquats.

Thème : Redéfinition des partenariats

Présidée par monsieur VU Hai, directeur de VOV5, président du CIRTEF, la 2^{ème} session de l'atelier Stratégie a permis au modérateur, monsieur Jacques BRIQUEMONT, responsable des Relations Internationales de la RTBF, de lancer le débat sur l'exposé en plénière de monsieur Sidiki N'FA KONATE. En effet, le directeur général de l'ORTM (Mali) avait indiqué qu'il était possible de résister à la concurrence dans l'espace audiovisuel par un partenariat des médias pris individuellement avec : l'État, le privé et les réseaux qui exercent dans ce secteur.

Des propositions faites ont été retenues ; celles pouvant permettre l'amélioration de ces partenariats par une mutualisation des équipements de production et la coproduction.

Toutefois, les participants ont relevé que des règles doivent être établies pour garantir ces formes de production, notamment par :

- L'établissement de cahiers de charges
- Des financements adéquats
- La mise en place des organes de régulation qui doivent veiller à l'application des textes.

D'autre part, les participants ont demandé au CIRTEF de faire parvenir aux ministres en charge de la communication et au chefs d'État, le Livre Blanc, afin qu'ils appréhendent les enjeux d'un partenariat bénéfique avec les médias.

En conclusion, les participants ont reconnu qu'en dépit des situations divergentes des médias dans le Sud, les problèmes relatifs à la redéfinition des partenariats sont les mêmes partout.

Les participants ont invité le CIRTEF à s'associer à l'OIF pour organiser une rencontre des organismes membres à ce sujet afin de trouver des solutions durables.

Thème : Actions communes d'échanges, de formation et de productions.

Cette 3^{ème} session de l'atelier Stratégie, présidée par monsieur VU Hai, directeur de VOV5 et président du CIRTEF a connu la modération de madame Adèle DJEDJE, directrice adjointe de la Télévision Ivoirienne (RTI).

Les participants ont fait sans complaisance le bilan des actions menées dans les domaines des échanges, de la formation et des productions. Toutes les interventions ont insisté sur la nécessité de les approfondir.

- Au niveau de la formation, ils ont émis le vœu sur la création des Centres d'excellence pour former des journalistes de la radio et de la télévision. Des pays comme le Bénin, la RCA, le Tchad, le Cameroun qui consentent déjà des moyens significatifs dans ce domaine ont été encouragés à persévérer dans cet effort. De même, le soutien de l'UNESCO, Radio-Canada, RFI qui ne ménagent aucun effort pour renforcer la capacité opérationnelle des radios nationales et communautaires, a été souligné à grands traits.
- Sur les productions, les participants ont souhaité l'élaboration par le CIRTEF d'un schéma pour permettre la diffusion des images du Sud par le Nord. L'identification des profils des réalisateurs et producteurs à former dans les parrainages, s'est présentée comme un préalable incontournable. Ils ont reconnu que les matériels et les financements dédiés à la production ne pourront donner les résultats escomptés avec des personnels peu formés. D'où la nécessité pour les médias de concevoir des plans de formation qui devront privilégier, d'un côté la formation diplômante, de l'autre, la formation à la carte. Pour parvenir à des productions de qualité, les participants ont opté pour une émulation entre les différentes chaînes. Ils ont exhorté les responsables des médias publics à favoriser l'adaptation des « anciens », entendus par là, des professionnels proches de la retraite, aux NTIC et d'organiser des sessions de formation, au niveau des réseaux internes comme le RAPAF pour affronter la concurrence.

Enfin, les participants ont invité tous les organismes membres du CIRTEF à recourir au numérique sans lequel, aucune avancée significative n'est envisageable dans le paysage audiovisuel actuel.

Thème : Nouveaux formats, nouvelles écritures

Cette 4^{ème} session s'est déroulée sous la présidence de monsieur VU Hai, directeur de VOV5, président du CIRTEF. Modérateur : monsieur Frédérick BOULAY, directeur des programmes, de la Programmation et de la Production de TV5MONDE.

Les participants ont fait à brûle pourpoint le constat suivant : la multiplication des supports de visionnage, telle que la TV, ont transformé le rapport du public à la création et aux médias. Bien évidemment, cette fragmentation de l'offre modifie la manière dont les téléspectateurs, et notamment les plus jeunes, envisagent le média télévision. Avec la télévision de rattrapage, la vidéo à la demande, internet, le téléphone portable en 3G et bientôt en DVB H, le monde est entré dans l'ère de la « télévision où je veux, quand je veux, comme je veux ».

Les participants ont donc jugé utile de s'adapter à l'ère du numérique, car les techniques actuelles transforment les conditions de diffusion et de réception des programmes, mais elles modifient aussi les méthodes de conception et de production des programmes.

L'enjeu pour nos chaînes de radio et de télévision est donc d'intégrer une logique de fournisseur de contenus adaptés à tous les supports et à tous les usages. C'est le concept du média global. En tous les cas, rien n'est plus comme avant. Les participants ont toutefois insisté pour que l'intégrité éditoriale de nos chaînes soit sauvegardée quelque soit la multiplicité des médias.

La photo numérique du paysage audiovisuel de chaque pays a fait ressortir des disparités dans :

- L'installation de la fibre optique
- La nécessité de restructurer les services face aux NTIC
- La nécessité d'une collaboration avec des opérateurs agréés pouvant financer la connexion des stations régionales avec internet

- La poursuite des efforts visant la numérisation des archives.

En conclusion, les participants ont retenu que dans le paysage audiovisuel actuel, il est important :

- D'adapter l'écriture à la spécificité de chaque média,
- De mettre les moyens financiers qu'il faut pour éviter de brader la ligne éditoriale dans un environnement de plus en plus concurrentiel

La multiplication du nombre d'écrans auxquels nos productions sont destinées impose l'adaptation et l'adéquation de l'écriture et des projets éditoriaux à la spécificité de chaque média.

Rapporteur SANDI Sylvère Dieudonné

DG p.i.de Radio Congo

ATELIER RADIO

Président : M. Vincent DASSI, Directeur Général du Développement des Médias au Bénin

Rapporteur : M. Ogoutchina KOUNDE, chargé de production ORTB Direction régionale

Au cours du SÉFOR 2009 l'atelier radio a réfléchi et échangé sur les thèmes ci-après :

- Fonds de production, projets, productions
- Pour la maîtrise de l'environnement concurrentiel
- Nouveaux formats, nouvelles écritures
- Actions communes d'échange, de formation et de productions

ATELIER SESSION 1 : Fonds de production, projets, productions

Le thème a été présenté par MM. Ronald THEUNEN, Chargé de mission du CIRTEF et Gora PATEL, Président de la Commission radio du CIRTEF

I - Les constats

Les projets en cours d'exécution ont été présentés. Il s'agit des séries « Baladeurs » et « Les femmes battantes ».

« Baladeurs », est une série de cinq émissions faites par les jeunes et pour les jeunes. « Baladeurs à Hanoi », « Baladeurs à Bamako » et « Baladeurs à Yaoundé » ont déjà été réalisés. « Baladeurs à Cotonou » est en cours de réalisation. La cinquième émission sera produite probablement au Burundi avant la fin 2009.

La série « les femmes battantes » quant à elle entame sa troisième édition. C'est un programme qui met en valeur à chaque édition 15 femmes qui se singularisent par leur engagement pour des causes nobles. Une première série de 15 portraits a été diffusée en 2008 et une deuxième en 2009. Le choix définitif des 15 portraits à enregistrer pour la troisième édition se fera fin janvier 2010.

Un exposé sur le Fonds d'Aide à la Production radiophonique a aussi été présenté. Cinq organismes ont répondu à l'appel à proposition fait par le CIRTEF. Un seul projet a été financé jusque - là. L'atelier radio a par ailleurs eu connaissance du projet « **Réseau d'échanges francophones Nord Sud de production radiophonique et d'information sur l'environnement** ».

Le projet rassemble les 32 pays membres du CIRTEF et consiste à produire mensuellement des émissions sur le même thème avec 03 reportages fournis par trois radios différentes. Les reportages seront stockés sur un serveur ouvert aux radios du CIRTEF. Il revient à chaque radio d'adopter l'habillage qui lui convient et d'aborder l'émission selon son approche.

Le CIRTEF, Labradio et la Fondation Hironnelle sont les porteurs du projet.

II- Les recommandations

Aux termes des travaux, l'atelier recommande que :

- La série « les Femmes battantes » se poursuive ;
- Les informations relatives au Fonds d'aide à la production soient mises à la disposition des pays membres du CIRTEF. Un mail pourrait être envoyé à chaque radio, qui précise le lien sur lequel l'on pourrait avoir des informations complémentaires ;
- le feed-back sur la diffusion de la série « les Femmes battantes » soit fait au CIRTEF.

Pour ce qui est du projet « Réseau d'Échange Francophones Nord-Sud de production Radiophonique et d'information sur l'environnement », il emporte l'adhésion des pays membres.

L'atelier recommande le projet au CIRTEF. Cependant, pour qu'il soit viable, il importe de réduire la fracture numérique entre les radios publiques du sud et du Nord.

ATELIER SESSION 2 : « Pour la maîtrise de l'environnement concurrentiel »

C'est Alain MASSE Directeur délégué de Radio France qui a planté le décor.

I - Les constats

- Les outils de sondage qui permettent de savoir le comportement de l'auditeur et de mesurer l'ampleur de la concurrence existent dans les pays du Nord, ce qui n'est pas le cas dans les pays du Sud ;
- Les Radios de service public n'étaient pas préparées à la concurrence ;
- Les Radios privées ont accaparé une bonne tranche de l'auditoire.
- En plus de la concurrence des radios privées nationales, les chaînes publiques font face à la concurrence des radios internationales, des web radios, des chaînes de télé satellitaire.

II – Les recommandations

L'atelier recommande à la plénière de :

- Obtenir des financements pour les productions de bonnes factures
- Mettre en place des instruments de gestion comparable à ceux utilisés par les organismes privés ; la lourdeur administrative est handicapante pour les radios de service public
- Renforcer la coopération sud-sud ;
- Encourager, pour les radios du sud, la coopération internationale et non pas la coopération sud-Nord seulement ;
- Restaurer et reconstituer les archives qui constituent un atout aux mains des radios publiques ;
- Inciter les instances de régulation à mettre en place les outils de mesure d'audience.

ATELIER SESSION 3 : « Nouveaux formats, nouvelles écritures »

Cet atelier a été conduit par Vicky SOMMET, Directrice Déléguée Chargé de la Francophonie à RFI.

I- Les constats

L'arrivée d'Internet a bouleversé le paysage audiovisuel. Le blog, le podcast, le téléphone mobile sont utilisés pour informer les auditeurs. Cela a modifié les manières de concevoir et de diffuser les programmes à l'endroit d'un public devenu contributeur actif, de passif qu'il était.

II- les recommandations

Des discussions et échanges il ressort que :

- Les radios doivent évoluer vers des formats plus courts pour faciliter la diffusion des émissions par les nouveaux outils ;
- Les contenus des émissions doivent être plus riches parce que les auditeurs sont plus exigeants et demandeurs d'informations équilibrées ;
- Le besoin de se reconnaître dans les émissions se fait sentir d'où la nécessité d'introduire plus d'interactivité dans les programmes ;
- Il faut améliorer la bande passante pour faciliter l'écoute des radios qui la plupart sont en ligne ;
- Il faut former les journalistes à l'utilisation des nouveaux outils ;
- Il faut promouvoir les échanges Sud-Sud ;
- Il est primordial de restructurer et de restaurer les archives à l'image de ce qui se fait à la télévision avec le logiciel AIMÉ.

ATELIER SESSION 4 : «Actions communes d'échange, de formation et de productions »

Le modérateur de cet atelier est M. Habib BELAID de la RTCI.

I- Les constats

- les échanges existent des radios du nord vers celles du sud. Ils sont plutôt faibles des pays du sud vers ceux du nord et entre pays du sud ;
- les demandes de formation sont nombreuses et les moyens insuffisants ;
- il y a un réel motif de satisfaction pour les productions réalisées en commun (les maux d'enfant, les femmes battantes, les baladeurs...)
- les archives des pays du sud sont dans un état de dégradation avancée

II-les recommandations

- renforcer les échanges entre les pays du sud en désignant à chaque fois le chef de projet,
- faire faire, dans le cadre des échanges sud- sud, des reportages ou interviews en attendant d'aller plus loin en échangeant des productions ;
- assurer la formation de formateurs ;
- envisager l'échange de personnel comme moyen d'échange d'expérience ;

A diverses reprises les participants ont insisté sur la nécessité d'œuvrer pour renforcer les relations Sud-Sud.

ATELIER TELEVISION

Les membres de l'Atelier TV pour cette 19^{ème} édition du SÉFOR ont fait deux constats :

- Jamais depuis cinq ans, l'on a connu une telle participation, une telle assiduité et un tel engouement : une moyenne de 50 participants
- Plus que par le passé, les débats et les discussions étaient passionnés et engagés ; un partage des expériences permettant de trouver la juste mesure des choses

Quatre ateliers en tout. Le premier portait sur les « Fonds de production, les projets et les productions », avec pour modérateur Chantal BERNHEIM, Directeur des Relations Extérieures de la TSR, secondée par David BARY et Etienne DERUE, Conseillers du CIRTEF.

Une note d'information pratique au début de cet atelier. David BARY a rappelé aux participants la nouvelle méthodologie de travail permettant de profiter pleinement de notre banque commune de programmes : remplir scrupuleusement la fiche des choix des programmes contenue dans le dossier qui nous a été remis.

Le bilan du Fonds de production, des projets et des productions est présenté et l'on apprend qu'en 2009, deux appels à projets ont permis de retenir 16 sujets à côté des séries harmonisées. Des sujets choisis dans des domaines divers qui permettent de libérer le génie créateur des concepteurs des chaînes publiques, et d'enrichir « Reflets Sud » diffusé sur TV5. David BARY l'a rappelé, avec peu d'efforts, « Reflets Sud », grâce à un envoi de 2 à 3 programmes par télévision partenaire, pourrait être alimenté sans aucun problème. Un autre appel du pied aux Chaînes publiques, d'autant plus que l'enveloppe allouée à ces programmes a été revue à la hausse de manière substantielle.

Un avant goût des programmes, quelques extraits de documentaires en préparation sont projetés pour l'assistance.

Chantal BERNHEIM, la modératrice a déroulé le thème sous forme de questions : Quels fonds de production ? Quels nouveaux projets en perspective ? Et surtout où va-t-on ? Des réponses des participants, sous forme d'autres questions ont conduit les débats : combien coûte une production ? Qui choisit les sujets et aussi sur quels critères sont-ils retenus par le CIRTEF pour financement ? Comment continuer à nourrir efficacement l'antenne lorsqu'une bonne partie du matériel est mis à la disposition des réalisateurs enrôlés dans les produits financés par le CIRTEF ? Débats houleux.

Stéphane TODOME, Directeur de la télévision à l'ORTB et modérateur du second atelier a pratiquement utilisé la même démarche « Pour la maîtrise de l'environnement concurrentiel », le thème retenu pour cette séance. Question : Comment les chaînes publiques peuvent-elles se maintenir dans l'environnement concurrentiel féroce qui est le leur aujourd'hui ? Et de proposer une recherche commune de pistes doublée d'un partage d'expériences.

Jean Marie BARBE, Producteur, le premier intervenant, en martelant que « la seule porte de sortie des chaînes publiques est la collaboration avec les Producteurs Indépendants, alliance indispensable nécessitant un transfert de compétences, » provoque une levée de boucliers. En dépit des exemples donnés sur la manière dont cela est organisé dans les pays du Nord, par les partenaires présents, l'idée d'une collaboration entre secteur privé et secteur public hérisse le poil. Discussions orageuses. D'où la nécessité d'une mise au point : ne pas confondre Producteur Indépendant et Télévision Privée. Le constat clair est que la collaboration ne peut ni être envisageable ni souhaitable entre Chaîne publique et Chaîne privée, sauf à de très rares exceptions, les deux entités ayant des enjeux totalement différents.

Le troisième atelier a été modéré par Frédéric BOULAY, Directeur des Programmes et de la Programmation de TV5 Monde, sur le thème « Nouveaux formats, nouvelles écritures ». Le modérateur a souligné que le décor avait déjà été planté la veille par François GUILBEAU au cours de son exposé. Qu'on le veuille ou non, l'on devra s'adapter aux nouvelles technologies qui induisent de nouveaux formats et de nouvelles écritures. Ce d'autant plus que sont déjà dans l'arène de nouveaux concurrents : ceux qui contrôlent les communications. Ils ont de gros moyens pour acheter du contenu et même en produire. Ils ont des facilités de diffusion plus adaptée aux attentes d'une très grande frange de la population et sont les seuls à tirer leur épingle du jeu. Alors question : comment nous adapter à cette nouvelle concurrence, à ce nouveau marché ? Quelles pistes emprunter en matière de réorganisation des rédactions, dans le respect de nos lignes éditoriales ? Atermoiements des participants qui déroulent leurs timides expériences et recherchent des solutions toutes faites. Dominique FOSSE, Rédacteur en chef d'AITV donne de l'espoir. Tout en précisant qu'il n'y a pas de solution miracle, il propose la préparation des équipes par la mise en place d'un système d'informations et de formations des journalistes, seuls garants de la bonne information pour lutter contre ce qu'il a appelé « les chiens fous du web ».

Le quatrième et dernier atelier modéré par Chanel NSABIMBONA, Directeur Général de la Radio Télévision Nationale du Burundi, s'est penché sur les « Actions communes d'échanges, de formations et de productions ».

Et plusieurs participants ont fait le constat suivant : sans renier l'importance et la force de la banque commune des programmes du CIRTEF, que les échanges bilatéraux ou des sous-régions ont pratiquement disparus, alors qu'ils seraient une autre source d'enrichissement des grilles de programmes. D'autres par contre ont insisté sur la nécessaire qualité des produits et l'universalité des sujets traités dans les documentaires envoyés pour partage dans la banque des programmes du CIRTEF.

En matière de formation, les nouvelles technologies avec la naissance des nouveaux métiers exigent une formation permanente des hommes de médias en général et des journalistes en particulier.

Au terme de ces ateliers, huit recommandations ont été faites, dont deux par thème étudié.

RECOMMANDATIONS

Parce que les budgets sont restés statiques en dépit de l'augmentation des coûts de production, parce que la valorisation de l'expérience des technico-artistiques ayant bénéficié d'une formation supplémentaire dans le cadre de la réalisation des produits financés par le CIRTEF est nécessaire, recommande :

- Que le budget de production, d'un montant de 2500 Euros par documentaire hors prises en charges diverses, soit revalorisé et conforme à la réalité du marché du Sud, tant en interne qu'en externe
- Que le technico-artistique travaillant dans une production financée par le CIRTEF et qui bénéficie d'une formation pointue s'engage dans un contrat moral à transmettre son expertise à ses collègues en réalisant deux à quatre produits de qualité par an. Ceci aura en outre pour effet de relever la qualité des produits de l'entreprise qui l'emploie.

Parce que la survie des Chaînes publiques passe par là et que la force d'une production de bonne qualité ainsi que l'éclosion des génies créateurs l'exige, recommande :

- Que les Chaînes publiques donnent aux Producteurs Indépendants (PI), la juste place qui est la leur comme collaborateur extérieur indispensable, en leur confiant la production lourde. Avec cependant des garde-fous : le contrôle par un chargé de production de la Chaîne publique, de la qualité du produit et du respect de la ligne éditoriale
- Par la voix du CIRTEF, que les gouvernements organisent l'environnement médiatique, en mettant en place une réglementation précisant les missions du Service Public et celle des Chaînes privées, avec une obligation de toutes les parties à consacrer une part de leur budget à des productions avec les PI, fonds confiés à un organisme indépendant, une sorte de banque de financement.

Parce que la technologie n'attend pas, que la création des nouveaux métiers est incontournable, que de nouveaux formats et nouvelles écritures sont indispensables, recommande :

- La préparation de toutes les équipes de contenus (information et programme) par l'information et la formation, dans le cadre du Média Global ; en les mettant en contact avec les nouvelles technologies et en gardant à l'esprit l'image de marque de nos organismes, une image d'une absolue rigueur et de crédibilité de nos contenus.
- Que des solutions adaptés à chaque contexte ou à chaque pays soient étudiées et permettent d'avancer dans un système ouvert et adaptable ayant à l'esprit que les téléspectateurs avancent plus vite que les Chaînes publiques.

Parce qu'un besoin de collaboration bilatérale se fait de plus en plus sentir, parce que les technologies évoluent et nécessitent une formation adéquate, recommande :

- La relance et la consolidation d'une collaboration, sur des thèmes fédérateurs, des Chaînes publiques de la même sous région sans aucun caractère obligatoire, sous l'égide du RAPAF, tout en renforçant en priorité la banque des programmes CIRTEF.
- La mise à niveau permanente dans les Cellules du CIRTEF et les Écoles de formations des pays membres, des technico-artistiques, mais aussi la mise en place de formations spécifiques qui répondent à des besoins précis de certaines structures autant que nécessaire.

Il est important de rappeler que l'Atelier Télévision, dont les travaux se sont déroulés dans la salle Laguna 2 du Palais des Congrès de Cotonou, a été marqué par une excellente assiduité, une écoute attentive et une qualité remarquable des contributions.

Cet Atelier était présidé par Yves RAMBEAU, Directeur des Relations Institutionnelles de RFO.

FORMATION ARCHIVAGE

Dans le cadre du SÉFOR 2009, vingt-cinq participants, responsables de Service d'archives, techniciens informaticiens, documentalistes et archivistes, de douze pays (Benin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Mali, Maroc, Ile Maurice, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal et le Togo) ont pris part à l'atelier d'archivage à l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) du 13 au 20 novembre 2009. La liste des participants en annexe.

Les travaux dudit atelier se sont déroulés sous la direction de M. Roshan SUJEEBUN, de l'Ile Maurice et M. Laouali OUSMANE, informaticien du Niger.

Bilan

De fructueux échanges ont permis à chaque participant de faire le point sur le fonctionnement et la gestion du logiciel AIME dans son pays.

Une constance se dégage des bilans : AIME reste et demeure un progrès technologique pour la sauvegarde des archives. Cependant, dans certains organes où le logiciel est installé, des difficultés entravent encore son exploitation optimale :

- difficultés de manipulations,
 - absence de lecteurs analogiques : Umatic, Betacam, etc.
 - insuffisance de postes clients
 - défaillance des serveurs
 - manque de coordination entre les personnes qui gèrent les archives et la hiérarchie
 - insuffisance d'échanges et de collaboration entre les organes qui ont le système AIME
 - problème de sécurisation des installations du système AIME (instabilité de l'énergie, manque de climatisation, manque d'antivirus)
 - insuffisance de personnels qualifiés pour l'exploitation du système d'archivage AIME.
- (Voir tableau comparatif en annexe.)*

Les participants ont constaté que les recommandations du SÉFOR 2008 n'ont pas été entièrement prises en compte, notamment les recommandations 1 et 2 que nous réitérons.

L'atelier a également déploré la quasi absence du déploiement du logiciel dans les stations radios des pays où AIMÉ existe. Seules les télévisions sont réellement couvertes.

Nonobstant les nombreuses difficultés rencontrées, plus de 10.000 heures d'archives, anciennes et récentes, ont été numérisées dans les différents pays.

Formation sur AIMÉ

Il y a eu une formation et mise à niveau de deux jours pour les participants sur AIMÉ version_1. Un tour d'horizon a été fait sur les problèmes liés à l'exploitation du logiciel et aux bonnes pratiques

Présentation et amendements AIMÉ v3

Une présentation de la nouvelle version AIMÉ v3 a été faite aux participants. La nouvelle version a été positivement acceptée et des observations et amendements ont été suggérés.

Plan de sauvegarde des archives

Un plan de sauvegarde a été défini pour terminer la numérisation des archives anciennes dans les 5 prochaines années avec un cahier de charge et des objectifs précis pour chaque année. Chaque pays membre doté du logiciel va adapter et exécuter le plan de sauvegarde par rapport au volume et à l'importance de ses archives.

5.1 Objectifs :

Ce plan a pour objectifs :

- d'assurer la sauvegarde du patrimoine national dans nos différents pays à travers la numérisation des archives,
- de faciliter la réutilisation optimale des archives.

5.2 Le périmètre

- Ce plan de sauvegarde concerne uniquement les archives audiovisuelles anciennes qui sont sous formats analogiques et dont les supports sont dans un état de détérioration très avancé.

5.3 Temps d'exécution

- Le projet aura une durée de cinq ans.

5.4 Besoins en ressources humaines et techniques

- Les besoins en ressources humaines et techniques sont définis dans le plan de sauvegarde type proposé, et seront adaptés par chaque pays par rapport à son volume d'archives et l'urgence de leur traitement.

Les participants ont convenu de rédiger d'ici le 31 décembre 2009, un plan de sauvegarde à court ou moyen terme pour leur pays respectif à l'attention du CIRTEF.

Dépannage du système AIMÉ de l'ORTB

Les disques durs défectueux ont été remplacés et le système AIMÉ réinstallé par les informaticiens présents. Ce fut aussi un exercice de mise à niveau.

Recommandations

Vu les différents problèmes rencontrés dans le développement du logiciel AIMÉ et considérant la valeur patrimoniale incontestable des archives détenues par chaque pays, les participants recommandent :

1-Que les organismes membres, le CIRTEF et l'OIF mettent à disposition des organes tous les moyens nécessaires pour l'exécution du plan de sauvegarde des archives (ressources humaines, équipements, lecteurs analogiques et financement).

2-Que les organes équipés d'AIMÉ respectent l'engagement pris avec l'OIF et le CIRTEF – en matière de sécurisation des équipements par exemple – et que l'effort de formation initiale soit complété et cible les personnes concernées. Ainsi, pour chaque pays, les documentalistes Radio et Télévision et l'informaticien, qui travaillent sur AIMÉ puissent participer au SÉFOR.

3-Que le CIRTEF organise une mission d'évaluation du système AIMÉ dans tous les pays et assure simultanément le déploiement de la nouvelle version AIMÉ_v3.

4-Qu'un stand AIMÉ soit aménagé au prochain SÉFOR pour montrer les meilleurs des différents organes.

Annexe : État des lieux dans chaque organisme

	Niger	Maroc	Mali	Côte d'Ivoire	Djibouti	Burundi	Sénégal	Cameroun	Togo	Bénin	Maurice	TOTAL	
Organisme	ORTN	SNRT	ORTM	RTI	RTD	RTNB	RTS	CRTV	TVT	ORTB	MBC		
Installation	04/06	12/07	03/06	04/06	02/05	05/07	03/06	06/07	05/08	04/06	12/04		
État de marche	oui	non 12/07	non 08/08	non 06	non 07	non 04/08	non 09/08	oui	oui	non	oui		
Archives sur AIME (heures)	360	0	300	5	100	50	3000	1000	50	1000	2600	8465	
Supports	Umatic	15000	50000	10000	50000	13000	15000	10000	30000	8000	40000	10000	251000
	Betacam	10000	45000	15000	10000	28000	10000	4000	8500	5000		14000	149500
	VHS	2000											2000
	BCN 50							12000					12000
	DVCAM						5000	2000	600	5000		3000	15600
	Film												0
	DVC-Pro			4000									4000
	Beta digital/IMX							2000					2000
	DVD/CD	3000											3000
Bande magnétique	30000					50000		5000				85000	
TOTAL SUPPORTS PAR PAYS	60360	95000	29300	60005	41100	80050	21000	57100	18050	41000	29600	532565	
Lecteurs	Umatic	1	3	1	0	2	1	1	1	1	1	1	13
	Betacam	1	2	1	0	2	0	1	1	1	1	1	11
	VHS	1											1
	BCN 50												0
	Beta digital		4										4
	Magnétophone						2						2
	DVD/CD									2			2
DAT			1							1		2	
TOTAL LECTEURS	3	9	3	0	4	3	2	2	4	3	2	35	
Heures d'archives produites par jour	3	10	2	2	3	3	3	2	1	2	3	34	
Nombre de personnes formées sur AIME	11	6	10	10	7		7	20	10	10	10	101	
Nombre de personnes travaillant sur AIME	1	4	5	4	3	1	2	5	4	3	8	40	
Nombre de poste d'indexation	3	4	2	5	2		2	5	1	2	8	32	
Heures d'archives sur AIME	1105	0	300	5	100	50	3150	1000	100	1500	3000	10310	

MAGAZINE SCIENTIFIQUE « ES SCIENCES »

L'atelier magazine scientifique s'est tenu au CRPF/CIRTEF de Cotonou du 9 au 20 novembre 2009.

Quatre réalisateurs venus du Bénin, de l'Ile Maurice, du Niger et du Togo ont participé aux travaux sous l'encadrement de Robert LOMBAERTS, nouveau coordonnateur de la série et d'Etienne DERUE du CIRTEF.

L'atelier a fait :

- l'inventaire des maquettes entendues des sujets tournés et montés ;
- l'analyse et la critique des dites maquettes après visionnage ;
- la correction des maquettes qui sont restructurées pour la plupart ;
- l'inventaire des projets à tourner et adoptés ;
- le calendrier pour la suite de la production.

Sur un total de 23 sujets tournés et montés, 19 ont été retenus après discussions sur la forme et le contenu des maquettes. La pertinence et la force des sujets, le caractère innovateur des chercheurs et inventeurs, la crédibilité des travaux et des technologies proposées et surtout l'application des résultats et leur impact positif sur les conditions de vie des populations, ont prévalu dans l'analyse et la critique des maquettes mais également dans l'inventaire des autres sujets à tourner.

Ainsi les maquettes ont fait l'objet de restructuration – reconstruction avec modification des durées pendant 6 jours de montage.

Du Togo :

Quelques exemples de sujets déjà au point sont : la pompe de Paulin, le savoir d'Awil en énergie solaire mécanique, les Technologies de transformation agro-alimentaire et la machine à fufu.

De l'Ile Maurice :

Vikash le conservateur, l'observateur céleste, le filtre GSM, les éponges marines dans la lutte contre le cancer et la production des pesticides à base de plantes.

Du Niger :

- Le fleuve du Niger et les menaces climatiques
- La machine couveuse d'Adam, la jacinthe d'eau dans la préparation de gaz combustible (biogaz)

L'atelier a fait aussi l'inventaire des autres sujets à tourner pour la suite de la production à savoir 5 sujets pour le Togo, 4 pour l'Ile Maurice, 4 pour le Bénin et 2 du Niger.

Il s'agit des sujets suivants :

Du Togo

- La convergence des médias
- La chemise anti-moustique
- L'opération reboisement
- Contre la pollution des eaux
- Adolé Gliho, chercheurs en entomologie appliquée

De l'Ile Maurice

- Adèle Cadinouche
- Maurice, île durable
- Dr Amina Gareeb Fakim
- La production d'énergie à partir des vagues

Du Bénin

- Le système informatique béninois
- Le foyer amélioré
- Le semoir du Fonio
- Le portrait d'un spécialiste de pharmacopée

Du Niger

- Pavé à base de recyclage du plastique
- Portrait de Mustapha Lassane, ciné d'animation

Pour le suivi de leur travail, les réalisateurs resteront en contact avec le coordonnateur via internet jusqu'à la finition des maquettes.

Une nouvelle rencontre de l'équipe de production est prévue fin avril 2010 à Cotonou pour la correction des maquettes et le jeu des ???? entre les différentes séquences en post production avec le concours d'un graphiste professionnel.

Pour une bonne suite de production du magazine, l'atelier recommande :

- d'éviter les termes « bricolage », « débrouillardise » au profit de « innovation », « invention », « recherche », bref, d'être positif et crédible ;
- d'abandonner le schéma classique d'un magazine à 4 séquences pour adopter le principe d'un magazine scientifique de 26 minutes qui comporte 2-3 séquences de durée variable selon la pertinence et la force du sujet avec possibilité d'insertion de capsule de 30 à 60 secondes teintées d'humour, par exemple : une voiture pas comme les autres...

Les réalisateurs doivent faire preuve d'imagination pour faire un traitement télévisuel, des sujets relatifs aux nouvelles technologies.

Par ailleurs, l'atelier félicite et encourage le CIRTEF dans la production des magazines et recommande de s'investir dans la production de fictions courts-métrages.

Pour plus d'efficacité, l'atelier recommande de dissocier les ateliers de séries harmonisées du SEFOR.

Le rapporteur : Kokou AGBEMADON

SERIE TV « LES PRECURSEURS »

Coordonneurs : Maurice Raymakers, Etienne Derue

Rapporteur : Olivier Bile, Edgar Goran

Suite à l'appel à projets lancé par le CIRTEF pour la réalisation de films documentaires sur des personnalités, issues de domaines divers, ayant marqué les Indépendance africaines, sept projets ont été retenus, à savoir :

Pour le Bénin : Émile Derlin ZINSOU en politique
Pour le Cameroun : Mongo BETI en littérature
Pour la Centrafrique : Barthélémy BOGANDA en politique
Pour la Côte d'Ivoire : Assi AKE en botanique
Pour la Guinée : Rabiadou DIALLO en syndicalisme
Pour le Sénégal : Lamine GUEYE en politique

Pour l'île Maurice : Seewoosagur RAMGOULAM en politique

Les réalisateurs des projets ainsi retenus avaient été invités à un atelier d'écriture à Yaoundé au Cameroun en janvier 2009, le dit atelier étant dirigé par le coordonnateur de la série, Maurice Raymakers. Des projets de films plus affinés sont nés au terme de cet atelier.

De retour dans leurs pays respectifs, les différents participants ont réalisé chacun un documentaire de 26 minutes dont les maquettes ont été visionnées et discutées lors du SÉFOR 2009.

Des propositions d'amélioration des dites maquettes ont été faites aux réalisateurs lors du visionnage en groupe de même qu'au cours des entretiens plus restreints avec le coordonnateur.

Considérant que :

- Le public de l'audiovisuel est de plus en plus exigeant et avisé dans nos pays ;
- Que les moyens de production mis à disposition par le CIRTEF se révèlent insuffisants ;
- Que d'autres figures africaines intéressantes existent,

Nous, réalisateurs de la série « Les Précurseurs », recommandons :

- L'accompagnement des appels à projets d'un cahier des charges précis ;
- L'augmentation des allocations financières destinées aux séries harmonisées ;
- La réduction des délais se situant entre la fin des ateliers d'écriture des scénarios et le début du tournage effectif des films ;
- Et enfin, la poursuite et le renforcement de la série « Les Précurseurs » dont l'intérêt en matière de préservation de la mémoire et de proposition de modèles porteurs à nos publics, n'est plus à démontrer.

FORMATION TV

Cet atelier accueillait une vingtaine de participants tous issus des plannings de fabrication de l'ORTB. Parmi ceux-ci une majorité d'opérateurs de prises de vue mais également un directeur photo, un réalisateur, un responsable de maintenance et une personne du service informatique.

Cette formation avait comme **objectif principal les prises de vue**. Dans le processus de fabrication d'un sujet destiné à une émission de télévision, le tournage est une phase essentielle puisque c'est lors de ces opérations de prise de vues et de prise de son que s'effectue la mise en forme des images et des sons (les essences). C'est d'autant plus important lorsque l'émission se réalise en direct.

L'objectif de cette formation visait donc à accroître la qualité de la collecte des images et des sons en vue de la production d'un sujet destiné à une émission ou d'un direct.

La première étape avait comme objectif de bien expliquer en profondeur les relations particulières entre technologie analogique et numérique. Il était primordial de bien comprendre que toutes les opérations (cadrage, aspect image, échantillonnage, ...) s'effectuent dans l'analogique ! En effet, c'est à partir d'un document analogique que s'effectue la transformation en numérique afin de simplifier la chaîne de traitement et la fabrication des images.

La seconde étape visait à bien comprendre la hiérarchie qu'implique aujourd'hui la fabrication d'un conteneur audiovisuel d'une caméra numérique... Nous avons donc longuement dialogué au sujet des couches suivantes :

- La couche physique qui est la plus évidente aujourd'hui puisque c'est elle qui gère les images et les sons numérisés ainsi que le type de support sur lequel la caméra écrit ses fichiers.

- La couche logique : indispensable à l'univers numérique, c'est elle qui décrit en détails tout le protocole indispensable à une lecture à 24, 25, 30, ou 60 images/seconde, qui décrit l'aspect entrelacé progressif, qui est susceptible de comprendre de la segmentation, ...
- La couche indexation : sans cette dernière il est impossible d'archiver et par conséquent de retrouver le moindre sujet dans des structures de base de données en réseau. C'est un point particulièrement négligé aujourd'hui même dans les technologies les plus avancées en Europe. Comment peut-on imaginer retrouver sur la base du seul titre de fichier un sujet dans 5 ou 10 ans ?

Afin de concrétiser ces différents aspects technologiques, l'atelier a bénéficié de la démonstration de deux modèles de caméra : l'Infinity présentée au SÉFOR par la société Thomson Grass Valley et la HD-CamEX de la société Sony.

Cette double présentation a servi de base à l'analyse des codecs sous-jacents : le JPEG2000 pour l'Infinity (compression ondelettes intra-images, une technologie adoptée par le cinéma au niveau mondial), et le MPEG2 (technologie de compression hybride ; à la fois intra-images et temporelle) pour la caméra Sony.

Je tiens à remercier au passage les exposants qui d'année en année accompagnent le SÉFOR et qui offrent aux participants un contact direct avec l'évolution technologique telle qu'elle peut être visible dans différentes foires. En particulier cette année : Globecast-Nétia/Studiotech/Thomson Grass Valley/IEC/Ninsight/Isovision/DV International et Valerio Maioli SPA.

Afin de passer de la théorie à la pratique, l'atelier a également contribué à la réalisation effective de deux captations sportives :

- Un match de basket international opposant le Bénin à la Côte d'Ivoire dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations. Malgré tous les efforts, la qualité du mixage, la correction caméra, ... l'atelier n'a pu éviter une lourde défaite aux Béninoises.
- Un match de foot opposant deux équipes de Cotonou ... et là, ce sont les événements extérieurs qui ont détruit la qualité de la captation ... On ne peut rien faire contre un orage tropical déclenché à la 60^{ème} minute du match. De l'eau ...

Enfin, et en vue de démontrer qu'il est indispensable de disposer d'une forte sensibilité pour manipuler toutes ces technologies, l'atelier tient à saluer le travail des hôtes qui par leur pétulance et leur éclat, ont contribué au rayonnement du SÉFOR.

Roger Roberts

CIRTEF/Novembre 2009

RADIO SÉFOR

« Bonjour, vous écoutez Radio SÉFOR, bienvenue »

Nous sommes le vendredi 13 novembre 2009. Il est 9h00 (8hTU) à Cotonou, la capitale de la République du Bénin. Jean Jonas Tossa lance la « Matinale » de la radio temporaire. Jean Jonas est le directeur d'Atlantic FM, la radio jeune du service public créée en 1991.

Pour la sixième fois consécutive, Radio SEFOR, la radio éphémère créée chaque année sur l'une des chaînes de l'organisme hôte honore son rendez-vous. A Cotonou, elle émet depuis le palais des congrès sur la fréquence FM 92.2.

Studio et rédaction sont installés entre les stands des exposants et les salles retenues pour les ateliers au premier étage du Palais des Congrès avec une vue plongeante sur le boulevard de la Marina et l'océan Atlantique. Un détail géographique qui garantit une belle exposition.

La feuille de route était simple : décentraliser une antenne et assurer trois heures quotidiennes de programme sur quatre jours du 13 au 16 novembre 2009 avec l'équipe d'Atlantic FM.

Le « Papa » et la « Maman » de Radio SÉFOR, Jean-Pierre BERGEON de France BLEU et Kerstin CLAEYS du CIRTEF, empêchés d'être présents pour diverses raisons, nous ont fait confiance, Valéry Dikos OUMAROU et moi-même pour piloter la septième expérience.

Valéry Dikos OUMAROU dirige Yaoundé FM. Il a coordonné avec Jean-Pierre et Kerstin Radio SÉFOR 2008.

Dans les couloirs d'Atlantic FM, l'ambiance de « jamais fait » et de « jamais vu » est palpable, mais l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) tenait à relever le défi. Grande implication du top management et des équipes : journalistes, animateurs, producteurs, techniciens, décorateurs et chauffeurs.

Nous sommes huit à bord du train. Yannick TCHAOU, Simplicie GABA et Jean Jonas TOSSA. C'est le « trio magique » de la radio jeune. Pour renforcer cette « dream team », la radio nationale a détaché son chef des programmes Justin SOSSOU, un de ses présentateurs vedette Charles Andy ADJANOHOOUN et la jeune Hermine AKPONA.

Côté technique, Michel BIAOU le directeur technique et Honoré ATOHOOUN le chef centre, extrêmement disponibles, ont pris les choses en main avec rigueur et professionnalisme.

En 48 heures la radio était prête. Juste avant le 19^{ème} SÉFOR, l'ORTB dans son programme de couverture intégrale du territoire a installé de nouveaux émetteurs. Radio SÉFOR en a profité, elle était entendue à 200 kilomètres autour de Cotonou.

Pas de révolution ni de rupture dans la grille, juste un peu d'air frais, trois heures par jour : une matinale le « **9-10** » et un « **15-17** ». Nous avons fait le choix des séquences de 20'.

Un journal de 7' à l'heure. Une tranche d'informations, moitié SÉFOR et moitié actualité locale. « Mode SÉFOR » en ouverture pour informer, interroger, inviter, expliquer ce rendez-vous annuel des patrons de presse organisé par le CIRTEF.

Les onze illustrations choisies dans le catalogue SÉFOR ont aidé à comprendre que les sujets de société peuvent être les mêmes d'un pays à un autre.

Grâce à la série « Trafic d'enfants » du Burkina Faso les auditeurs ont su que leur pays n'est pas le seul à trainer ce boulet.

Les passionnés de football ont également appris que la marginalisation du football féminin existe aussi en Suisse. Quant aux écolos, ils ont aimé la série « Pédaler pour l'eau » du Vietnam. Les séries comme « Le journaliste face à la corruption au Cameroun », « Paroles de taxis », « Femmes battantes », « Quatre minutes dans la rue », « Petits métiers » ont suscité un vif intérêt.

La réunion de Cotonou coïncidait avec la dernière journée des éliminatoires de la coupe du monde de football et de la coupe d'Afrique des nations de football.

De Lomé à Khartoum, en passant par Maputo et Rabat, Radio SÉFOR a informé ses auditeurs en temps réel sur les qualifications des Lions indomptables du Cameroun, des Super Eagles du Nigeria et des Eperviers du Togo.

Jacques TOUBON, ancien ministre français, nous a fait des confidences sur les manifestations prévues pour l'année de l'Afrique en France. En 2010, 14 pays africains francophones fêtent leurs cinquante ans d'indépendance. A l'occasion, les troupes des pays concernés défilent aux côtés des troupes françaises, le 14 juillet 2010. Une Info Radio SÉFOR, livrée en premier aux Béninois

Radio SÉFOR fut également une antenne de débat et d'opinion.

Une trentaine d'invités ont pris la parole en 12 heures de programme. Quelques noms d'invités accueillis dans nos studios :

Jacques TOUBON ancien ministre français, Guila THIAM secrétaire général du CIRTEF, François GUILBEAU, directeur général de France 2, Françoise DOST, secrétaire générale des radios francophones publiques, Alain MASSE, directeur délégué à Radio France, Jean-Marie ETTER directeur général de la Fondation Hirondelle, Gora PATEL, directeur du réseau des radios de RFO, Vicky SOMMET et Jean-Marc BELCHI de RFI, l'ancien correspondant du quotidien français Le Monde aux Antilles, Patrice LOUIS établi au Bénin, Sidiki KONATE, directeur général de la radio et de la télévision du Mali, Amadou VAMOULKE directeur général de la Cameroon Radio Télévision, Ouezen Louis OULON, directeur de Radio Burkina, Julien Pierre AKPAKI, directeur général de l'audiovisuel public du Bénin,

A cette liste il faut ajouter les nombreux béninois, journalistes, producteurs, formateurs, entrepreneurs, conducteurs de taxi motos, experts et « Femmes Battantes ».

Il n'est pas de programme de radio équilibré sans divertissement. Le Pack Radio SÉFOR a programmé des rendez-vous musicaux, des espaces ludiques, des voyages et des découvertes. Parlant de découvertes, tous les jours, nous avons invité les auditeurs « A la table d'un pays ». La carte de Radio SÉFOR a proposé des plats belge, éthiopien, indien et béninois.

La séquence Jeu sur les expressions, fut pour tous (auditeurs et animateurs) des instants de fous rires sur les ondes, une espèce de « en français dans le monde »

Entre 16h30 et 17h, la scène de Radio SÉFOR s'installe. Légendes, artistes confirmés et jeunes talents se produisent en live. Conférenciers, exposants, auditeurs et curieux viennent participer à la fête. Le 19^{ème} SÉFOR a eu droit à sa chanson, œuvre de Roger TCHAOU, compositeur et chanteur non voyant qui fut une des voix historiques de Radio Bénin.

La presse béninoise s'est intéressée à Radio SÉFOR, avec des encarts à la « Une », articles et deux sujets dans le 20 heures de la Télévision du Bénin

Le lundi 16 novembre 2009 à 17h, Jean Jonas annonce « Radio SÉFOR, c'est fini » ! Sa conclusion est interrompue plusieurs fois par « Radio SÉFOR c'était trop fort », un slogan improvisé repris en chœur par toute l'équipe.

Oui avec nos confrères du Bénin, nous avons fait une belle radio. Cotonou restera un grand moment d'échange de bonnes pratiques et un moment radiophonique très fort.

L'implication, l'humilité, l'écoute, l'ouverture d'esprit, la fiabilité et l'enthousiasme des équipes d'Atlantic FM en particulier et de l'ORTB en général inspirent respect et admiration.

Radio SÉFOR s'est tue. A nos confrères du Bénin, elle a laissé l'impression d'une occasion ponctuelle, l'impression d'une exception...

Un grand merci à tous et à toutes.

Jean-Luc APLOGAN

Chargé de Mission (Radio France)

SERIE RADIO « BALADEURS »

Du 11 au 20 novembre 2009, s'est déroulé à Cotonou, dans le cadre du SÉFOR 2009, l'atelier de réalisation de l'émission radio « **Baladeurs** » initiée par le CIRTEF pour les radios du Sud de l'espace francophone, avec le soutien de l'UNESCO.

Dès son arrivée le 10 novembre 2009 à Cotonou, le formateur Monsieur Séverin Alega Mbele (CRTV) a pris contact avec l'équipe de l'ORTB composé de :

Journalistes : Claudine Atohoun Hodonou, Daniel Adje, Gilles Odilon Yacoubou

Techniciens : Honoré Atohoun, Lionel Gbegonnoude, Mohamed Inoussa

Conducteur : Mohamed Seidou

Il y a eu une première séance de travail, au cours de laquelle le programme de production a été arrêté compte tenu des réalités du terrain.

Le lendemain, le mercredi 11 novembre 2009 Monsieur Alega a rencontré le Directeur de la Radio. Une visite des locaux réservés à l'atelier au CIRTEF Cotonou, a permis à Monsieur Alega et moi-même de rencontrer Arès Honvoh le technicien chargé de la réalisation de l'émission par le CIRTEF. Là encore, nous avons eu une séance de travail, c'était avec toute l'équipe de l'ORTB qui nous a rejointe, pour une entente sur le matériel technique à utiliser dans le cadre de cette production. Dans l'après midi, l'équipe a rencontré les jeunes journalistes retenus après le casting, pour une conférence de production sur les thèmes qu'ils avaient eux-mêmes choisis. Ce sont :

- **Udvance Weke et Angelo Dafia** : « Le travail des enfants »
- **Marie-Claude Yabit et Marthe Moudiongui** : « Les jeunes artistes : Quels moyens de subsistance et quel avenir »
- **Boris Agbikossi et Alvin Yedji** : « La liberté d'expression, d'opinion et d'information ».

(Il faut souligner que trois autres « Baladeurs » ont été dégagés de la liste des candidats ayant participé au casting pour renforcer l'équipe des trois premiers qui avaient été choisis. Ce qui a permis de moins surcharger ces derniers.)

Après la conférence de production, les premiers baladeurs ont choisi parler du **phénomène des enfants placés au Bénin**, les seconds ont voulu mettre en exergue, **l'avenir des jeunes artistes de la musique traditionnelle à Ouidah** (une ville côtière à 35 km de Cotonou) et les trois derniers ont traité de **la liberté d'expression, d'opinion et d'information vu par la jeunesse**. Tels étaient les angles de traitement des trois reportages qui ont servi à animer le débat.

Conformément au programme et avec l'accord de la Directrice, **le débat** a eu lieu dans l'après-midi du **mercredi 18 novembre 2009** dans la cour du Collège Catholique Saint Jean Baptiste de Cotonou, en présence de quelques uns des enseignants de l'école.

La post production a démarré dès le lendemain jeudi 19 novembre et s'est achevée le vendredi 20 novembre 2009, grâce au savoir faire et à la disponibilité de Monsieur Arès Honvoh du CIRTEF et surtout grâce à la détermination de Monsieur Alega d'avoir le produit final avant son départ. L'équipe de réalisation a travaillé sans répit parfois même très tard dans la nuit, parce que c'était un pari à gagner.

Le formateur a donc eu le produit final avant de s'envoler le samedi matin 21 novembre 2009 pour le Cameroun.

Il faut dire que la réalisation de la série « **Baladeurs** » est une aventure très intéressante à poursuivre par la radio de l'ORTB et dans d'autres localités du Bénin. Ce qui permettra de déceler de jeunes talents parmi lesquels nous pourrions susciter des vocations et assurer la relève à l'ORTB, pourquoi pas.

C'était une expérience très enrichissante, nous avons beaucoup appris, même si nous avons eu des difficultés à avoir nos jeunes « Baladeurs » en temps voulu. Ils sont en pleine année scolaire, de plus en période d'évaluation trimestrielle et la directrice n'était pas d'accord de nous les laisser aux heures de cours. Nous avons quand même pu trouver des arrangements pour faire travailler les enfants. Vous pourriez en juger par vous-même à travers la qualité du produit.

C'est d'ailleurs la seule difficulté que nous avons eue et nous proposons que de telles productions soient programmées pendant les vacances afin d'éviter le stress qui a caractérisé la réalisation de la présente série.

Encadreurs : Claudine Atohoun Hodonou (ORTB)
Séverin Alega Mbele (CRTV)
Arès Honvoh (CRPF-Cotonou)

« LA PAROLE EST AU SUD » 2009

Séries TV

Série noire à Koulbi de Boubakar Diallo (Burkina Faso) ♦ Superflics d'Aminata Diallo Glez (Burkina Faso) ♦ Petit sergent d'Adama Roamba (Burkina Faso)

Séries harmonisées

Jeanne d'Arc et que la roue de Rosalie Mbélé Atangana (Cameroun) ♦ Chercheuses de pierres de Mariam Beyrouk (Mauritanie) ♦ Franc Parler avec Patrice Nganang de Katy Léna Ndiaye (Cirtef)

Longs métrages

Les feux de Mansaré de Mansour Sora Wade (Sénégal) ♦ Bul déconné de Massaër Dieng & Marc Pivavez (Sénégal/France) ♦ Cœur de lion de Boubakar Diallo (Burkina Faso) ♦ Les Larmes d'Argent de Mourad Boucif (Maroc) ♦ Juju factory de Balufu Bakupa-Kanyinda (RDC)

Documentaires

Questions à la terre natale de Samba Félix Ndiaye (Sénégal) ♦ Une affaire de nègres d'Oswalde Lewat (Cameroun) ♦ Les damnés de la terre de Jawad Ghalib (Maroc) ♦ Tu n'as rien vu à Kinshasa de Mweze D. Ngangura (RDC)

ESPACE VIRTUEL

Ce 19^{me} SÉFOR à Cotonou a accueilli 10 exposants offrant une diversité de solutions matérielles ou logicielles dans le cadre de l'évolution technologique numérique.

Les sociétés représentées étaient :

AFRICADOC	http://www.africadoc.net/
DV INTERNATIONAL	http://www.dvinternational.fr/
GLOBECAST-NETIA	http://www.globecast.com/ http://www.netia.net/
IEC	http://www.iec-asv.com/
ISOVISION	http://www.isovision.fr/home.html
NINSIGHT	http://www.ninsight.com/
STUDIOTECH	http://www.studiotech.be
THOMSON GRASS VALLEY FRANCE	http://www.thomsongrassvalley.com
VALERIO MAIOLI	http://www.maioli.com/

LES REUNIONS POST-SÉFOR

LE SEMINAIRE CFI

Président : Etienne FIATTE (CFI)
Responsable CIRTEF : David BARY

LA REUNION DU COMITE DES PROGRAMMES OIF-CIRTEF

Président : Paul-Charlemagne COFFIE (OIF)
Responsable CIRTEF : David BARY

LE CONSEIL DE COOPERATION TV5MONDE AFRIQUE

Président : Frédérick BOULAY (TV5MONDE)
Responsable CIRTEF : Guila THIAM

LA REUNION DU FONDS FRANCOPHONE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DU SUD OIF-CIRTEF – CHAMBRE TELEVISION

Responsable CIRTEF : Etienne DERUE

LA COMMISSION FORMATION DU CIRTEF

Coprésidence : **RFI** (France) et **VOV** (Vietnam)

Membres :

RTBF (Communauté Française de Belgique), **ORTB** (Bénin), **RTNB** (Burundi), **CRTV** (Cameroun), **RTI** (Côte d'Ivoire), **CFI** (France), **MBC** (Ile Maurice), **SNRT** (Maroc), **ORTN** (Niger), **RTNC** (République Démocratique du Congo), **RSR** (Suisse), **TSR** (Suisse)

Observateur : **Organisation Internationale de la Francophonie.**

Responsable CIRTEF : Etienne Derue

LA COMMISSION RADIO DU CIRTEF

Présidence : **RFO** (France)

Vice-présidence : **ERTT** (Tunisie)

Membres : **ORTB** (Bénin), **RTB** (Burkina Faso), **RTNB** (Burundi), **CRTV** (Cameroun), **SRC Radio** (Canada), **RTI** (Côte d'Ivoire), **Radio France** (France), **RFI** (France), **MBC** (Ile Maurice), **ORTM** (Madagascar), **ORTM** (Mali), **SNRT** (Maroc), **ORTN** (Niger), **Radio Congo** (République du Congo), **RTS** (Sénégal), **SBC** (Seychelles), **RSR** (Suisse), **Radio Lomé** (Togo), **VOV** (Vietnam)

Observateurs :

Organisation Internationale de la Francophonie,

Radios Francophones Publiques.

Responsable CIRTEF : Ronald Theunnen

LA COMMISSION TELEVISION DU CIRTEF

Présidence : **TSR** (Suisse),

Vice-présidence : **RTI** (Côte d'Ivoire)

Membres : **RTBF** (Belgique), **ORTB** (Bénin), **RTB** (Burkina Faso), **CRTV** (Cameroun), **TV5 Québec Canada**, **Télé-Québec**, **SRC TV** (Canada), **TV5MONDE**, **France Télévisions**, **TNH** (Haïti), **MBC** (Ile Maurice), **ORTM** (Mali), **SNRT** (Maroc), **TVM** (Mauritanie), **ORTN** (Niger), **RTNC** (RD Congo), **TNC** (République du Congo), **RTS** (Sénégal), **SBC** (Seychelles), **TVT** (Togo), **VTV** (Vietnam)

Observateurs :

Organisation Internationale de la Francophonie,

Communauté des Télévisions Francophones.

Responsable CIRTEF : David Bary

RÉSOLUTIONS de remerciements

Résolution N°1

Nous, organismes membres du CIRTEF, Conseil International des Radios Télévisions D'expression Française, et organisations partenaires réunis au SÉFOR de Cotonou du 13 au 16 novembre 2009, avec pour objectif de redéfinir notre partenariat et de nous donner les moyens de CONTINUER A AGIR DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS,

Considérant l'accueil, les excellentes conditions de travail et la parfaite organisation de notre manifestation ;

Reconnaissant l'intérêt que le Bénin a accordé au SÉFOR à travers, entre autres, la présidence de la cérémonie d'ouverture par le Ministre d'État Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Représentant le Chef de l'État ;

Exprimons nos plus sincères remerciements au peuple béninois et à son gouvernement ;

Exprimons notre reconnaissance à son Excellence, Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2009

Les participants à la 19^{ème} édition du SÉFOR

Résolution N°2

Nous, organismes membres du CIRTEF, Conseil International des Radios Télévisions D'expression Française, et organisations partenaires réunis au SÉFOR de Cotonou du 13 au 16 novembre 2009, avec pour objectif de redéfinir notre partenariat et de nous donner les moyens de CONTINUER A AGIR DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MÉDIAS,

Considérant l'accueil, les excellentes conditions de travail et la parfaite organisation de notre manifestation ;

Prenant acte du discours prononcé au nom du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication, Monsieur Goundé Désiré ADADJA ;

Exprimons nos remerciements au Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Félicitons et remercions le Comité d'Organisation ;

Exprimons notre satisfaction et notre reconnaissance à notre collègue, Monsieur Julien Pierre AKPAKI, Directeur général de l'ORTB, à ses collaborateurs et à tout son personnel.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2009

Les participants à la 19^{ème} édition du SÉFOR

Résolution N°3

Nous, organismes membres du CIRTEF, Conseil International des Radios Télévisions D'expression Française, et organisations partenaires réunis au SÉFOR de Cotonou du 13 au 16 novembre 2009, avec pour objectif de redéfinir notre partenariat et de nous donner les moyens de CONTINUER A AGIR DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS,

Considérant l'organisation conjointe du SÉFOR, depuis le début, avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;

Constatant le soutien continu dans cette organisation de TV5Monde, de CFI et de Wallonie Bruxelles International ;

Rappelant le partenariat privilégié entre l'OIF et le CIRTEF dont les membres bénéficient des actions conséquentes menées ;

Exprimons nos remerciements à l'OIF, à TV5Monde, à CFI et à Wallonie Bruxelles International.

En outre, encourageons l'OIF dans ses initiatives dans le cadre de la célébration des cinquantièmes des indépendances de 14 pays membres, mais également dans le cadre du quarantième anniversaire de la Francophonie en 2010.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2009

Les participants à la 19^{ème} édition du SÉFOR

Résolution N°4

Nous, organismes membres du CIRTEF, Conseil International des Radios Télévisions D'expression Française, et organisations partenaires réunis au SÉFOR de Cotonou du 13 au 16 novembre 2009, avec pour objectif de redéfinir notre partenariat et de nous donner les moyens de CONTINUER A AGIR DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS,

Considérant le discours prononcé, à l'ouverture du SÉFOR, par Monsieur Jacques TOUBON, ancien Ministre, Secrétaire général du Cinquantenaire des Indépendances africaines en 2010 pour la France ;

Prenant acte de la volonté d'associer étroitement les médias, aussi bien en France qu'en Afrique, aux manifestations marquant ce Cinquantenaire ;

Exprimons nos remerciements à Monsieur Jacques TOUBON pour les vues et les orientations stratégiques exprimées à l'ouverture du SÉFOR et pendant la séance de présentation du programme d'activités de France Télévisions en direction de ce cinquantenaire.

Encourageons la France et l'entreprise France Télévisions dans sa volonté d'accompagner les 14 pays francophones du Sud dans la célébration du cinquantenaire de leur indépendance et d'assurer la médiatisation de l'évènement.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2009

Les participants à la 19^{ème} édition du SÉFOR

Résolution N°5

Nous, organismes membres du CIRTEF, Conseil International des Radios Télévisions D'expression Française, et organisations partenaires réunis au SÉFOR de Cotonou du 13 au 16 novembre 2009, avec pour objectif de redéfinir notre partenariat et de nous donner les moyens de CONTINUER A AGIR DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DES MEDIAS,

Considérant que les conférences introductives délivrées à l'occasion de cette édition du SÉFOR ont permis d'encadrer nos travaux et nous ont permis d'arriver à des résultats pertinents ;

Prenant acte des orientations stratégiques énoncées lors de ces conférences introductives ;

Notant la participation efficace et concrète au déroulé de nos travaux ;

Exprimons, en particulier, nos remerciements :

- **Au Professeur Albert TEVOEDJRE, Médiateur de la République du Bénin ;**
- **A Monsieur Gilles Marchand, Directeur de la Télévision suisse Romande.**

Par la même occasion, félicitons et remercions les présidents, les conférenciers en plénière, les modérateurs, les rapporteurs et les participants à nos travaux.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2009

Les participants à la 19^{ème} édition du SÉFOR

LES PARTICIPANTS

Belgique (Communauté française de)

RTBF	Jacques	BRIQUEMONT	Responsable Relations Internationales
	Ludovic	BASTIN	Réalisateur
WBI	Calixte	SOMAHA	Chargé de programme Bureau Wallonie- Bruxelles à Cotonou

Burkina Faso

RTB	Yacouba	TRAORE	Directeur général
	Ouezen Louis	OULON	Directeur Radio
	Zoumana	TRAORE	Directeur Programmes TV

Burundi

RTNB	Chanel	NSABIMBONA	Directeur général
	Sham Jeanne	HAKIZIMANA	Directeur Programmes TV
	Claver	NZEYIMANA	Chef du Service Documentation et Archives

Cameroun

CRTV	Amadou	VAMOULKE	Directeur général
	Célestin	BOTEN OTHON	Directeur des programmes Radio
	Salomine	MESSIO A BEDIONG	Directeur des programmes TV
	Olivier Anicet	BILE	Réalisateur
	Emini Jean-Marie	ANGOUNDA	Chef du Service Informatique
	Denis	MBOE	Documentaliste Infographe
	Severin	ALEGA MBELE	Journaliste
	Valéry	DIKOS OUMAROU	Chef de Chaîne FM94
CRPF	Hubert	ATANGANA	Responsable de Centre
	Cyriaque	NDI MBALLA	Exploitant Monteur

Canada

Radio-Canada	Isabel	HARDY	Directrice des opérations internationales
--------------	--------	--------------	---

Cap Vert

RTC	Pires	WALDEMAR	Directeur des programmes TV
-----	-------	-----------------	-----------------------------

Centrafrique

TVCA	Michel	OUAMBETI	Directeur général TV
	Henri-Gustave	HITAYE	Directeur des programmes TV
	Pascal	DEMBA	Réalisateur

Congo

RC	Sylvère D.	SANDI	Directeur général a.i. Radio
TELECONGO	Hyacinthe	MIENANDI	Directeur Programmes TV

Congo RD

RTNC	Gabriel	PASI SAMBA	Directeur Programmes TV
	Eleuthere	LUTU MABANGU	Directeur Programmes TV
	Faustin B.	MULEY	Ingénieur Informaticien

Côte d'Ivoire

RTI	Adèle	DJEDJE	Directeur général/A chargé TV
	Eloi	OULAI	Directeur général/A chargé Radio
	Sanga	TOURE	Directeur Programmes TV
	Kouakou Honoré	N'ZUE	Chef Département Archives
	Konan Edgar	GORAN	Réalisateur
	Ahoussi Firmin	OKIA	Informaticien
	Lamine Cissé	MOHAMED	Réalisateur

Djibouti

RTD	Nabil Abdallah	DORANI	Assistant du Directeur des programmes
	Meraneh	SAAD HOUSSEIN	Directeur Programmes TV
	Isman Farah	MIRANE	Documentaliste
	Omar Mohamed	DARAR	Responsable Informatique

Éthiopie

ETV	Rebecca	LYOB	Directeur des programmes TV
-----	---------	-------------	-----------------------------

France

France	Jacques	TOUBON	Secrétaire général du Cinquantenaire des Indépendances africaines en 2010 pour la France
Ambassade de France au Nigéria	Jean-Pierre	BEY	Attaché audiovisuel régional
Ambassade de France au Sénégal	Etienne	ROUGERIE	Attaché régional de coopération médias
CFI	Alain	BELAIS	Président
	Françoise	COURBALLEE THEVENIN	
	Etienne	FIATTE	Directeur général
	Margaret	GOUBIN	Responsable achats de programmes
	Apophia	KOMUGISHA	Chargée des Relations partenaires
	Guillaume	PIERRE	Directeur Afrique
France Télévisions	Sébastien	RAVET	Responsable production et programmes africains
	Alain	BELAIS	Directeur des Relations Internationales
	Luc	LAVENTURE	Directeur des Antennes
	Pierre	BIBOUM II	Coordonnateur des Antennes TV
	Hélène	CAMOUILLY	Conseillère Direction des Relations Internationales
France Télévisions/AITV	Fabienne	SAINT-CRIQ	Responsable Francophonie
France Télévisions/AITV	Dominique	FOSSE	Rédacteur en Chef AITV
France Télévisions/France2	François	GUILBEAU	Directeur général
France Télévisions/France5	Pierre	BLOCK DE FRIEBERGH	Responsable du pôle Documentaire
France Télévisions/RFO	Marijosé	ALIE MONTHIEUX	Directrice Culture et Coopération et Diversité
	Gora	PATEL	Directeur du Réseau
	Yves	RAMBEAU	Directeur Relations institutionnelles
MAEE	Julie	GODIGNON	Chargée de Coopération audiovisuelle et journalisme
Radio France	Jean-Luc	APLOGAN	Journaliste
	Alain	MASSE	Directeur Délégué aux Affaires internationales

RFI	Jean-Marc BELCHI	Directeur/A Relations Internationales
	Vicky SOMMET	Directrice déléguée Affaires Internationales chargée de la Francophonie

Guinée

RTG	El Oumar CAMARA	Directeur de la GT3
	Kesso KASSE	Réalisatrice

Haïti

TNH	Pradel HENRIQUEZ	Directeur général TV et Radio
-----	-------------------------	-------------------------------

Ile Maurice

MBC	Praneeta DHOOMUN	Responsable Documentation et Archives
	Soomansing JEEWOOTH	Réalisateur
	Martine LUCHMUN	Directeur Programmes TV
	Dharmendre SUJEEBUN	IT Manager

Iles Comores

ORTC	Soilihi Abdou BEN ABDOU SAID	Directeur opérationnel de la TV
	Ahamada AHMED	Adjoint Chef des Programmes

Madagascar

ORTM	Joreh PILAZA	Directeur général
	Marie Abel RAKOTOZANANY	Chef du Service des Programmes

Mali

ORTM	Sidiki N'FA KONATE	Directeur général
	Seydou Baba TRAORE	Directeur Radio
	M'Barakou Mahamane TRAORE	Directeur de la Production
	Bakary DIARRA	Archiviste

Maroc

SNRT	Khaddouj TELLAT	Documentaliste
	Khalid EL JEBARI	Technicien en Informatique

Mauritanie

TVM	Ould Beheit MOHAMED	Directeur Programmes TV
-----	----------------------------	-------------------------

Niger

ORTN	Mounkaïla INAZADAN	Directeur Radio
	Abdourahamane IDI DAN BADAOU	Directeur Programmes Télé-Sahel
	Rabé Abdou OUBANDAWAKI	Directeur Programmes Tal TV
	Laouali OUSMANE	Responsable Informatique
	Achabi AMOUSSA KABIROU	Responsable Cellule AIME
CRPF	Ali OUMAROU	Responsable
	Kandine ADAM ABORAK	Formateur-monteur

Organisations Internationales

OIF	Paul Charlemagne COFFIE	Responsable projets chargé du secteur TV
	Gertrude JOLY	
	Dora BOUCHOUCHA	

Organisations Internationales (suite)

TV5MONDE	Frédéric-Louis	BOULAY	Directeur Programmes, de la programmation et de la production
	Gil	FERRAND	Directeur délégué à la diversification et au multimédia
	Lam	KABORE	Délégué Antenne Afrique
UNESCO	Jean-Pierre	ILBOUDOU	Conseiller pour la communication et l'information
URTI	Alain	MASSÉ	Directeur général
RFP	Françoise	DOST	Secrétaire générale

Sénégal

RTS	Ibrahima	NDIAYE	Directeur TV
	Cheikhou Oumar	SECK	Directeur Radio
	Mariam Selly Kane	DIOP	Directrice Programmes TV
	Marthe	NDIAYE	Documentaliste
	Alé	SECK	Réalisateur
	Abdoulaye	SOW	Chef Unité de maintenance informatique

Seychelles

SBC	Antoine	ONEZIME	Directeur général
	Maryse-Cécile	LEGAIE	Directrice Programmes TV
	Patrick	MATHIOT	Responsable de la Formation

Suisse

TSR	Gilles	MARCHAND	Directeur
	Chantal	BERNHEIM	Directrice des Affaires extérieures et du Développement
FONDATION HIRONDELLE	Jean-Marie	ETTER	Directeur général

Tchad

ONRTV	Hassan	SYLLA BEN BAKARI	Directeur Programmes TV
-------	--------	-------------------------	-------------------------

Togo

Radio Lomé	Pitalounani	TELOU	Directeur Radio
Télévision Togolaise	Kouessan	YOVODEVI	Directeur général
	Kokou Mawuena	AGBEMADON	Réalisateur, Chef Production
	Bonfoh	ASSANTI	Adjoint au Directeur Programmes TV
	Dorotheé	TABIOU IBRAHIMA	Journaliste, Chef Archivage numérique

Tunisie

RTCI	Habib	BELAÏD	Directeur Programmes, Production et Exploitation
------	-------	---------------	--

Vietnam

VOV	VU	HAÏ	Directeur de VOV 5
	Manh Hung	TRAN	Sous-chef du bureau du Protocole
VTV	Trong Sy	NGUYEN	Journaliste
	Quoc Xuan Quynh	NGUYEN	

Exposants

AFRICADOC	Jean-Marie	BARBE
IEC	Denis	BOULEE
NINSIGHT	Emmanuel	DE LA TORRE
DV INTERNATIONAL	Christophe	JEUFFRAIN
	Gaël	LANCRENON
GLOBECAST- NETIA	Lionel	ANTOINE
	Alexandre	GHIS
	Christophe	CARNIEL
	Pascal	CIMA
THOMSON GRASS VALLEY	Thierry	MARTIN
	Jean-François	LANOE
VALERIO MAIOLI	Gianni	SOPRANI
	Serge	NGUESSAN
ISOVISION	Olivier	JOLLY
STUDIOTECH	Serge	FERNANDEZ
	Nicolas	TARDIEU

Bénin

Bénin	Albert	TEVOEDJRE	Médiateur de la République du Bénin
MCTIC	Fréjus	BOKO	Secrétaire général
	Julien	AKPAKI	Directeur général
ORTB	Philomène	ABOUDOU	Secrétaire générale
	Stéphane	TODOME	Directeur de la TV
	Christian	de SOUZA	Directeur de la Radio
	Dominique	AKOTEGNON	Directeur de la station de Parakou
	Justin Roger Dossou	MIGAN	Directeur des Programmes TV
	Armand Michel	BIAO	Directeur Réseau et développement technique
	Emile Boladé	MEDEDJI	Directeur Adjoint Réseau et Développement technique
	Sourou	ODJO	Directeur des Relations Publiques
	Akochayé	KOUGBADI	Chef du Service administratif
	Claudine	ATOHOUN	Chef du Service Production Radio
	Honoré	ATOHOUN	Chef du Centre BF1
	Annick	BALLEY	Chef du Service Info TV
	Patricia	CODJIA	Chef du Service technique TV
	Victor	HOUEDANOU	Chef du Service technique Radio
	Antoine	KOUTON	Chef de la Programmation TV
	Chantal	MELE	Chef du Service Production TV
	Georges	OTCHERE	Chef du Service Infos Radio
	Aboubakar	KISSIRA	Adjoint Rédacteur en chef Radio
	Ernest	SOUROU	Chef du Service Audit Interne et Contrat de Gestion
	Fataï	MOURANA	Chef Division Garage
	Kissira	ABOUBAKAR	
	Brigitte	ADELAKOUN	
	Charles Andy	ADJANONHOUN	Journaliste Radio
	Ebénézer	AFFOGNON	Informaticien

ORTB

Karamath	AGBATAOU	Journaliste
Eric	AGBOTON	Directeur Photo
Yves	AGODOKPESSI	
Géraldo	AGOHOUÉ	
Wenceslas	AHOUAGNIMON	
Pascaline	AHOUILHOUA ANANI	
Hermine	AKPONA	Journaliste
Mazouratou	ALASSANE	Documentaliste
Bertrand	ALOGNON	
François	ALONOMBA	
Etienne	AMOUSSOU	Ingénieur Vidéo
Florentin	ANIAMBOSSOU	
Cakpo Léopold	ASSONGBA	Aide Documentaliste
Bonaventure	ASSONGBA	
Raphaël	AVOCEFOHOUN	Technicien
Marius	BALOGOUN	
Jemima	CATRAYE	Réalisatrice
Angela	da MATHA	
Claude	da SILVA	Réalisatrice
Delphine	de SOUZA	
Michée	ELEGBE	
Abdel-Kader	FOUSSENI	Secrétaire-Informaticien
Assium	GABA	Journaliste
S. Virginie	GANGBADJO	Documentaliste
Parfait	GANTIN	
Noëlie	GBEGAN	Secrétaire
Lionel	GBEGONNOUDE	Technicien
Augustin	GBODOU	
Christian	GNACADJA	
Emile	HUEGNON	
Gildas	HUEHO	
Fernand	KOUKOUBOU	Informaticien
Noëlie	LALOUPO	Archiviste
Ramatou	LAWANI	
Oubédath	MAMA	Secrétaire
Inoussa	MOHAMED	Technicien
Patrick	NIKOUE	
Jean	NOBIME	
Kondé	OGOUTCHINA	
Lamidi	OLAONIKPEKOUN	
Expédit	OLOGLOU	Service Production Radio
Serge	OLOGOUDOU	Journaliste
Abiata	OUMAROU	Journaliste
Cadnel	QUENUM	
Alexis	QUENUM	
Soulé	SALAMI	Réalisateur
Sylvère	SAVI	
Alexis	SEGBEMON	
Urbain	SESSOU	
Pélagie	SOLOTE	
Justin	SOSSOU	Journaliste

ORTB	Lucien	SOTONDI	Journaliste
	Marc	TCHANOU	Réalisateur
	Mènongbé Ludolphe	TITO	Documentaliste
	Jean-Jonas	TOSSA	Journaliste
	Gilles Odilon	YACOUBOU	Journaliste
	Evariste	ZOMAHOUN	
	Modeste Mahougnon	ZOSSOU	Agent Comptable
CRPF	Francis	ZOSSOU	
	Emmanuel	KOLAWOLE	Responsable
	Anselme	AWANNOU	Formateur-Monteur Image
	Arès	HONVOH	Exploitant Son
	Eric	ADEGNIKA	Exploitant Image
	Alphonse	ACAKPO	Secrétaire Comptable
	Joseph	AGUETON	Archiviste-Coursier

CIRTEF

Personnel CIRTEF	Guila	THIAM	Secrétaire général
	David	BARY	Conseiller
	Etienne	DERUE	Conseiller
	Angélique	SCHUSZTER	Assistante de Production.
	Ronald	THEUNEN	Chargé de mission
	Aimé	DUFROMONT	Vérificateur
Experts invités	Robert	LOMBAERTS	Coordonnateur Série TV
	Eddy	NUTELET	Voyagiste
	Maurice	RAYMAKERS	Coordonnateur Série TV
	Roger	ROBERTS	Formateur TV
	Rudi	VERHEYEN	Agent financier